



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

Séminaire d'évaluation sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école

Organisé par l'Internationale de l'Éducation (IE) en collaboration avec l'OMS, EDC, CDC et l'UNESCO

Rapport du séminaire



30 octobre au 3 novembre 2002
Bamako, Mali

REMERCIEMENTS

L'Internationale de l'Éducation désire exprimer toute sa reconnaissance envers les organisations suivantes pour leurs contributions financière et technique:

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Département de la Prévention des Maladies Non Transmissibles et de la Promotion de la Santé¹,

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Section de l'Éducation Préventive,

Le Centre pour le Développement de l'Éducation (EDC)²,

Les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC)³, Division de l'Adolescent et de la Santé Scolaire et le Programme Mondial sur le SIDA⁴

L'Internationale de l'Éducation tient à remercier profondément le Syndicat National de l'Éducation et de la Culture du Mali, pour son assistance dans l'organisation de ce séminaire, initialement prévu à Abidjan, en Côte d'Ivoire et relocalisé in extremis en raison de la précarité de la situation socio-politique et de l'insécurité régnant en Côte d'Ivoire.

L'Internationale de l'éducation tient à exprimer toute sa sympathie aux familles des enseignants tombés lors du récent conflit en Côte d'Ivoire ainsi qu'à leurs collègues, membres du SNEPPCI, du SYNARES, du SYNESCI et du SYNADDEEPCI.

L'IE tient également à adresser ses plus sincères condoléances aux familles des victimes du naufrage du Joola, au Sénégal, ainsi qu'aux membres du SYPROS, du SUDES et de l'UDEN ayant perdu des collègues enseignants dans la tragédie.

¹ Department of NCD Prevention and Health Promotion

² Education Development Center (EDC)

³ Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

⁴ Division of Adolescent and School Health and Global AIDS Program

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
TABLE DES MATIERES	3
ARTICLE DE PRESSE	4
1. INFORMATIONS, OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR DU SEMINAIRE	5
2. OUVERTURE DU SEMINAIRE	6
3. POINT SUR LES VISITES A MI PARCOURS ORGANISEES DANS CHAQUE PAYS	8
Points positifs relevés par l'IE et l'OMS lors des visites à mi parcours dans chaque pays	8
Points à améliorer relevés par l'IE et l'OMS en accord avec les syndicats d'enseignants rencontrés lors des visites à mi parcours dans chaque pays.....	9
4. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES PAR CHAQUE DELEGATION	11
Burkina Faso	11
Côte d'Ivoire.....	13
Guinée.....	15
Haïti	17
Mali.....	19
Rwanda.....	20
Sénégal.....	21
5. SESSION DE BRAINSTORMING ET TABLES-RONDES	25
Session de « Brainstorming ».....	25
Tables-rondes.....	27
6. SESSION DE RAPPEL SUR LE MANUEL DE FORMATION ET DE DOCUMENTATION DE REFERENCE SUR L'EDUCATION A LA SANTE ET LA PREVENTION DU VIH/SIDA ET DES IST A L'ECOLE	30
Les objectifs du Manuel.....	30
Les 19 activités d'apprentissage participatif pour la prévention du VIH.....	31
A qui s'adresse le manuel ?	32
Comment utiliser le manuel ?.....	32
Exercice.....	33
7. DEVELOPPEMENT DE PROPOSITIONS DE PROJET POUR LA SECONDE ANNEE	36
Burkina Faso	36
Côte d'Ivoire.....	36
Guinée.....	37
Haïti	37
Mali.....	37
Rwanda.....	38
Sénégal.....	38
8. CLOTURE DU SEMINAIRE	39
Aspects financiers et pratiques	39
Observations/recommandations générales	39
Contributions personnelles des pays.....	40
ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS	41
ANNEXE II. ORDRE DU JOUR	45

ARTICLE DE PRESSE

Paru dans « l'Essor », le vendredi 1 novembre 2002

Lutte contre le VIH/Sida et les IST **FERMER L'ÉCOLE AU FLÉAU**

La pandémie du Sida a pris aujourd'hui une acuité si inquiétante que l'implication aussi bien des structures en charge des problèmes sanitaires, des autorités que de la société est nécessaire pour endiguer ce fléau. C'est dans cette optique que l'International de l'éducation (IE), en collaboration avec l'OMS a organisé un séminaire d'évaluation sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/Sida et des IST à l'école.

Cette session qui se tient à l'hôtel Salam sous la présidence de Salif Samaké, représentant le ministre de la santé, a enregistré la participation des représentants des syndicats enseignants, des ministères de l'Éducation et de la Santé, de participants venus du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de Haïti, du Rwanda, du Sénégal et du Mali.

Ceux-ci ont cinq jours pour affiner des stratégies susceptibles d'endiguer la progression du VIH/Sida et IST dans le milieu scolaire. La rencontre de Bamako se propose d'apporter un appui aux enseignants dans la prévention de l'infection à VIH, dans leur plaidoyer pour la mise en œuvre de protection contre le VIH/Sida dans les écoles, une assistance aux étudiants pour développer des capacités à éviter l'infection maintenant et dans l'avenir et enfin un appui aux enseignants pour développer des programmes efficaces de santé scolaire.

Le secrétaire général du Syndicat national de l'éducation et de la culture (SNEC), Tibou Telly, a indiqué que la rencontre de Bamako était une étape très importante dans la lutte engagée par les enseignants contre le VIH/Sida et les IST à l'école. La seule alternative, a relevé le secrétaire général du SNEC, est de vaincre le fléau, avec l'appui de tous les partenaires concernés. «Grâce à ce partenariat, nous notons un engagement remarqué des enseignants des pays que nous représentons pour infliger un carton rouge au Sida et aux IST à l'école», a-t-il dit. La représentante de l'OMS au Mali, le Dr Stella Anyangwe s'est félicitée de l'initiative de l'IE à travers ses différents syndicats affiliés. Les adultes (enseignants) a-t-elle dit, n'ont de responsabilité plus grande que celle de bien enseigner à leurs enfants et leur permettre de survivre. Le Dr Anyangwe a estimé que le Sida n'est pas l'affaire de la seule OMS et qu'il importait que les autorités et la société civile s'impliquent pour éradiquer ce grand mal. «Assurément, nous réussirons mieux en travaillant ensemble que chacun de son côté», a-t-elle souligné. Salif Samaké a remercié l'OMS pour l'importance qu'elle accorde à la protection des enfants dans le cadre de la lutte contre les pandémies. Il s'est félicité du choix porté sur notre pays. L'école est le lieu sûr pour mener à bien cette campagne, a-t-il assuré.

L. DIARRA

1. INFORMATIONS, OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR DU SEMINAIRE

Ceci est le rapport du séminaire d'évaluation sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école organisé du 30 octobre au 3 novembre 2002, à Bamako, au Mali. Ce séminaire a été organisé par l'Internationale de l'Education (IE) en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Centre pour le Développement de l'Education (EDC), les Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC) et avec la participation de l'UNESCO.

Les participants au séminaire étaient des représentants des organisations membres de l'IE et des représentants des ministères de l'éducation et de la santé des pays suivants: le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, Haïti, le Mali, le Rwanda, le Sénégal (Voir Annexe I : Liste des participants).

Un séminaire réunissant des participants de ces mêmes pays avait été organisé à Dakar, au Sénégal, du 12 au 17 novembre 2001. Il avait pour objectif de développer, finaliser et officiellement lancer des projets nationaux sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école dans les pays mentionnés ci-dessus. Les syndicats d'enseignants de ces pays ont, pour la plupart, démarré leurs projets en janvier 2002.

Le présent séminaire avait pour objectif principal d'évaluer les progrès et réalisations des syndicats d'enseignants dans le cadre de leurs projets sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école. Mais, il a également été organisé en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- Passer en revue les activités des ministères de la santé et de l'éducation dans le cadre du renforcement des programmes de prévention du VIH/SIDA et des IST et évaluer leur niveau de coopération avec les syndicats d'enseignants du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de Haïti, du Mali, du Rwanda et du Sénégal ;
- Echanger les expériences, acquis et observations entre les syndicats d'enseignants et les ministères de la santé et de l'éducation ;
- Evaluer les activités de la première année de projet en tirant des conclusions et recommandations en vue d'améliorer le plan d'action de chaque syndicat d'enseignants pour la seconde année de projet ;
- Finaliser les plans d'action des syndicats d'enseignants pour la seconde année de projet.

L'ordre du jour du séminaire se trouve en Annexe (Annexe II : Ordre du jour).

2. OUVERTURE DU SEMINAIRE

Tibou Telly, Secrétaire Général du Syndicat National de l'Education et de la Culture du Mali (SNEC), a souhaité la bienvenue aux participants au séminaire au nom du SNEC.

Il a rappelé que statistiques africaines sur le VIH restaient dramatiques et que la responsabilité de tous était de vaincre ce fléau. Il a remercié l'IE et l'OMS ayant permis, grâce aux projets lancés cette année en Afrique et à Haïti, de mobiliser la communauté enseignante contre l'épidémie. Il a indiqué que le séminaire était de la plus haute importance car il avait pour objectif d'évaluer les actions entreprises à l'échelon national. Il a affirmé que toutes les critiques et observations issues du séminaire seraient suivies avec attention. Il a terminé son discours en rappelant les récents troubles de la Côte d'Ivoire, en affirmant sa solidarité avec le peuple ivoirien et en expliquant que ce brasier allumé pourrait anéantir toutes les actions mises en œuvre dans le pays.

Dr Stella Anyangwe, représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Mali a souhaité la bienvenue à l'Internationale de l'Education, ses syndicats d'enseignants affiliés et les représentants des ministères de l'éducation et de la santé à ce séminaire. Elle a indiqué qu'elle avait bon espoir que des relations étroites soient développées entre les syndicats d'enseignants, les bureaux de représentation de l'OMS, les Comités nationaux de lutte contre le SIDA et autres agences des Nations Unies pour œuvrer ensemble aux efforts de prévention du VIH. Elle a rappelé les objectifs que l'OMS défend :

- l'appui aux enseignants dans la prévention de l'infection au VIH ;
- l'appui aux enseignants dans leur plaidoyer pour la mise en œuvre effective des efforts de prévention du VIH dans les écoles ;
- l'appui aux étudiants pour développer les capacités indispensables pour éviter l'infection aujourd'hui et dans le futur ;
- l'appui aux enseignants pour développer des programmes efficaces de santé scolaire.

Elle a souhaité plein de succès aux participants en rappelant que la responsabilité des enseignants était cruciale puisqu'elle consiste à bien éduquer les enfants et à leur permettre de survivre. Elle a terminé en souhaitant que les projets qui seraient finalisés au cours du séminaire soient réalistes et soutenables. *Aw Bissimila !*

Wouter van der Schaaf, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'Internationale de l'Education (IE). Il a dressé une vue globale des projets en cours et futurs :

- Des projets nationaux portant sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école ont été lancés en avril 2001 par des organisations affiliées à l'IE au Botswana, au Malawi et en Zambie.
- Des projets nationaux ont été lancés en janvier 2002 au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, à Haïti, au Mali, au Rwanda et au Sénégal
- Des projets nationaux viennent juste de démarrer au Lesotho, en Namibie et au Swaziland
- Des projets nationaux seront lancés début 2003 en Inde et un peu plus tard, au Brésil

Il a rappelé le but de ces projets, qui est de renforcer les efforts visant à prévenir la contamination par le VIH et les IST et la discrimination qui en résulte. Il a indiqué que ce programme était une initiative conjointe de l'IE, des syndicats affiliés à l'IE, de l'OMS (Siège), de l'OMS/AFRO, des Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies (CDC) et de l'UNESCO ; avec l'appui technique de *Education Development Center*, le centre collaborateur de l'OMS pour la promotion de la santé dans le cadre de l'école et des communautés. Il a indiqué que les fonds étaient donnés par le Projet Mondial sur le SIDA de CDC (GAP), la Division de l'Adolescent et de l'Education à la Santé de CDC et l'UNESCO.

Il a rappelé le contexte global des projets nationaux en indiquant qu'il avait été demandé aux organisations membres de l'IE de planifier et réaliser leurs projets en collaboration avec les représentations nationales de l'OMS, les ministères de l'éducation et de la santé, les représentants nationaux de CDC, l'UNESCO et d'autres agences des Nations Unies. Il a insisté de nouveau sur les objectifs de ce programme qui a pour but de permettre aux enseignants de :

- Eviter la contamination par le VIH et les IST, aider les autres à éviter l'infection, réduire la discrimination qui en résulte et aborder la question de la stigmatisation liée à l'infection par le VIH dans le système éducatif
- Plaider en faveur de la mise en œuvre de programmes efficaces de prévention du VIH dans les syndicats, les écoles et les communautés
- Aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour se prémunir contre le VIH et les IST et atténuer la discrimination qui en résulte
- Aider les écoles à concentrer leurs ressources sur la mise en œuvre de quatre éléments constitutifs de programmes efficaces de santé à l'école, à savoir : des politiques de santé scolaire, l'éducation à la santé en fonction des compétences de chacun, l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires qui marquent la première étape de mise en place d'un environnement scolaire sain et de services de santé scolaire.

Il a finalement cité les résultats mesurables attendus en terme "concrets" par les bailleurs de fonds au terme de chaque année de projet:

- Le nombre d'enseignants qui sont formés chaque année
- Le nombre d'écoles dans lesquelles les enseignants sont formés chaque année
- Des preuves que les formateurs d'enseignants reçoivent une formation appropriée
- Des preuves que les enseignants reçoivent une formation appropriée

Salif Samake, Conseiller technique du Ministère de l'Education du Mali, a remercié l'IE au nom du Ministère de l'Education pour avoir choisi le Mali pour le déroulement de ce séminaire. Il a rappelé que l'épidémie de VIH/SIDA avait fait des ravages et en particulier dans le secteur de l'éducation. Il a insisté sur le fait que c'est une vraie croisade, une lutte permanente, qui doit être engagée pour venir à bout du fléau. Il a indiqué que le VIH était depuis quelques temps un point important à l'agenda de nombreuses réunions africaines et internationales. Il a ensuite dit que la présence de tous les acteurs au Mali le confortait car les pays du Sud ont vraiment besoin de l'appui de toute la communauté internationale. Il a terminé son intervention en remerciant le SNEC pour son action dans le cadre de la prévention du VIH en milieu scolaire.

3. POINT SUR LES VISITES A MI PARCOURS ORGANISEES DANS CHAQUE PAYS

Toutes les organisations ont d'abord été remerciées et félicitées pour toutes les réalisations et avancements dans les projets. Il a ensuite été indiqué que les délégations IE/OMS ayant pris part aux visites à mi parcours avaient énormément appris sur le terrain et que leur impression générale était très positive quant à l'engagement des syndicats dans les projets et leur bonne mise en œuvre.

Points positifs relevés par l'IE et l'OMS lors des visites à mi parcours dans chaque pays

L'IE et l'OMS sont en général très satisfaits de plusieurs aspects:

- En général, les syndicats ont su **respecter leurs programme et calendrier d'activités initiaux** et ont pu, pour la plupart, réaliser leurs activités durant une courte période de temps.
- Dans certains pays où il y a plus d'un syndicat d'enseignants, il a été demandé que tous les syndicats travaillent ensemble sur le projet ; que ce soit un **projet conjoint**. Il apparaît que dans la plupart des pays où il y a plusieurs syndicats, la collaboration est fructueuse à plusieurs niveaux. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, de nouvelles structures ont même été créées : l'Internationale de l'Education-Section Côte d'Ivoire (IE-SCI) et le Comité des Syndicats Sénégalais de l'Enseignement pour la Lutte contre le VIH/SIDA et les IST à l'Ecole (COSSEL).
- En général, la **gestion des projets** est satisfaisante surtout dans le cas où un coordinateur a été nommé pour prendre en charge la coordination du projet.
- Dans beaucoup de pays, les secrétaires généraux des syndicats sont très engagés dans les projets, ce qui démontre l'**appui politique** des syndicats aux projets. Certains ont même été formés en tant que formateur d'enseignants. Même si leur emploi du temps est chargé, ils trouvent le temps de s'informer des avancements du projet.
- La **gestion financière** des projets est satisfaisante. La gestion des fonds se fait généralement dans la transparence et les rapports financiers déjà reçus sont très complets.
- En général, les syndicats ont bien pris conscience de leur **rôle de leader** dans la prévention du VIH en milieu scolaire. Dans certains pays, comme au Rwanda, les ministères de l'éducation et de la santé ont fait ou feront appel aux formateurs formés dans le cadre des projets pour former d'autres enseignants dans les programmes gouvernementaux. Les syndicats ont aussi été invités à se joindre à des plates-formes organisées par les ministères au sujet de la prévention du VIH à l'école.
- Les syndicats, dans beaucoup de pays, ont profité de l'**utilisation des structures et de l'équipement existant** tels que des bureaux des syndicats mis à disposition pour le projet, du matériel informatique, etc. Cela prouvera à

long terme que le projet est durable et peut continuer sans l'appui de sources extérieures.

- Dans la plupart des pays visités où une rencontre, avec des enseignants formés dans le cadre des projets, a été organisée, il a été remarqué que le **projet** est très **populaire** parmi les enseignants et que leur enthousiasme est débordant.
- Les représentants des ministères de l'éducation et de la santé sont impliqués dans le projet. Dans beaucoup de pays, le **niveau de coopération** est satisfaisant même si les relations doivent continuer à se renforcer. Les ministères prennent en considération les syndicats et reconnaissent leur rôle dans la prévention du VIH en milieu scolaire. Ce n'est plus de compétition ou de concurrence que l'on parle mais de véritable alliance et coopération.
- Dans certains pays, la coopération s'est même étendue à d'**autres partenaires** tels que la Commission nationale de lutte contre le SIDA (CNLS) ou le Programme national de lutte contre le SIDA (PNLS) mais aussi aux bureaux de représentation nationale de l'OMS et de CDC. Ce genre de collaboration est vivement encouragée.
- Finalement, la **grande ouverture d'esprit** des comités de coordination des projets dans la plupart des pays visités a été remarquée. C'est cette ouverture d'esprit et l'engagement personnel des syndicats qui assureront le succès des projets.

Points à améliorer relevés par l'IE et l'OMS en accord avec les syndicats d'enseignants rencontrés lors des visites à mi parcours dans chaque pays

Les points suivants, à améliorer, ont été relevés lors de l'évaluation des visites à mi parcours par l'IE et l'OMS en collaboration avec les syndicats d'enseignants :

Gestion des projets

- Le **feedback aux militants** à la base dans certains pays devrait être plus régulier
- Un **plan stratégique** permettant la démultiplication des activités devrait être développé
- Des **critères de sélection des formateurs** devraient être élaborés
- Des informations sur la **contribution financière** des organisations devraient être disponibles (ce qui serait intéressant dans les études sur la durabilité du projet au plan local)

Matériel

- Les trois **sets d'activités** de la section 4 du manuel de formation de l'IE et de l'OMS: plaidoyer, adultes, enfants devraient être compris et pris en compte par les formateurs

Contrôle, évaluation, suivi

- Des **mesures et outils d'évaluation** en vue de collecter toutes les données et informations devraient être élaborés
- Un **cahier de charge** précis à l'intention des formateurs nationaux devrait être développé

Parité homme/femme

- Les **femmes** devraient être impliquées dans la gestion des projets et dans le processus de décision au sein des projets

Communication

- Les **rapports d'activités et financiers** devraient être envoyés régulièrement
- Le **courrier électronique** devrait être utilisé de façon plus courante (il est parfois utilisé comme boîte aux lettres mais pas utilisé de façon systématique pour répondre aux courriers)

Collaboration avec les ministères

- La **collaboration** avec les ministères devrait être **formalisée et systématisée**
- La coopération avec les ministères devrait se faire au niveau **institutionnel** afin de faciliter le suivi des projets au sein des ministères
- Les personnes qui participent aux réunions devraient systématiquement faire un **compte-rendu** à leur équipe

Autres partenariats

- Le lien au niveau local avec les **représentations de l'OMS et de CDC** devrait être renforcé
- L'**implication** au sein des programmes nationaux n'est pas évidente

Publicité autour du projet

- Le projet n'est **pas assez connu** sur le plan local par les autres partenaires qui pourraient impliquer les enseignants dans d'autres projets en milieu scolaire
- La **médiatisation** autour des activités du projet devrait être utilisée afin de changer la vision du syndicaliste dans la communauté et de préparer au plaidoyer sur le terrain en matière de SIDA

Coordination

- La **coordination bénévole** est parfois insuffisante
- Le **détachement** d'un collègue pour travailler sur le projet est à encourager

4. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES PAR CHAQUE DELEGATION

Les représentants des syndicats ont présenté une vue d'ensemble de leurs activités réalisées en 2002.

Burkina Faso

Prévu pour démarrer en janvier 2002, le projet commun des deux syndicats affiliés à l'IE : le **Syndicat National des Enseignants Africains du Burkina (SNEA-B)** et le **Syndicat National des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS)** sur l'éducation à la santé et en matière de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA et les IST à l'école n'a connu un début d'exécution qu'en juin 2002. Plusieurs facteurs expliquent le démarrage tardif du programme :

- l'indisponibilité des personnes ressource
- la situation socio-politique et économique trouble entraînant l'organisation de nombreuses grèves, de meeting, etc.
- le chevauchement des activités syndicales (Congrès ordinaire du SNESS en mars 2002, Conseil syndical du SNEA-B en mai 2002)

Néanmoins au terme de cette première année d'exécution, la plupart des activités programmées ont été réalisées.

Gestion du projet :

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage se compose de six membres (trois membres du SNESS et trois membres du SNEA-B). L'aspect genre est également respecté (trois hommes et trois femmes). Son rôle est de concevoir, d'exécuter, de suivre et d'évaluer le programme d'activités élaboré dans le cadre de la lutte contre les IST et le VIH/SIDA à l'école. A ce titre, le rôle de chacun dans le comité de pilotage a été clairement défini surtout après la visite d'évaluation de l'équipe IE/OMS de juin 2002. Ainsi :

- M. Jean Kafando, Secrétaire général du SNEA-B, est le porte-parole du projet. Il est l'intermédiaire entre le comité de pilotage et l'IE et entre le comité de pilotage et les autorités politiques du pays. Il est également coordinateur financier du projet.
- Mme Anaïs Dayamba, Secrétaire générale du SNESS, est coordinatrice financière du projet au même titre que M. Jean Kafando et le remplace en cas d'absence.
- M. Marcellin Aimé Zagré, Rédacteur en chef du journal « Education Nouvelle », est le coordinateur du projet. Il est chargé de l'organisation pratique de toutes les activités du comité de pilotage sur le terrain. Il est l'archiviste du projet et est chargé de la rédaction de tous les rapports d'activités du comité de pilotage.
- M. Yaméogo Donatien, Secrétaire général adjoint du SNEA-B, appuie le coordinateur dans toutes ses tâches et le remplace en cas d'absence. Il élabore avec le Coordonnateur tous les rapports d'activités.
- Mme Karambiri Hindétou Bouari, Secrétaire à la mobilisation féminine du SNESS, est chargée de la comptabilité courante du projet et rend compte au coordinateur, pièces justificatives à l'appui.
- Mme Ouédraogo Jeanne, Trésorière générale adjointe du projet, appuie Mme Karambiri dans ses tâches et la remplace en cas d'absence.

Le comité de pilotage, tenant compte des remarques de la mission d'évaluation IE/OMS, a organisé des rencontres avec les représentants des ministères (Ministère de la Santé, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Ministère de

l'Enseignement Secondaire et Supérieur) en vue de prendre en compte leurs suggestions et recommandations.

Les activités réalisées :

- Un séminaire de formation des membres des deux Bureaux Nationaux du SNESS et du SNEA-B (Formation des formateurs)
- Deux séminaires de formation des responsables de base du SNESS et du SNEA-B des deux régions de Bobo et Fada (formation de 33 formateurs nationaux).
- Une formation dans la province du Kadiogo (formation de 60 formateurs provinciaux).
- Mise en place de cellules VIH/SIDA et IST dans 32 provinces.
- Reproduction de 143 manuels de formation de l'IE pour les formateurs et militants.
- Organisation de causeries-débats et de jeux-concours dans 20 lycées et 40 écoles primaires de Ouagadougou.
- Organisation de théâtre forum dans le primaire.
- Projection de deux films vidéo sur les IST et le VIH/SIDA dans les écoles.
- Organisation de deux conférences-débats.
- Rédaction des deux différents rapports (rapport d'activités + rapport financier).
- Audit financier.

Seules les missions de suivi-évaluation n'ont pas été réalisées. La raison est que les activités de démultiplication dans toutes les provinces n'ayant pas été faites, le comité de pilotage a estimé qu'il fallait reporter cette activité pour la deuxième année du projet.

Difficultés rencontrées :

- Le comité de pilotage s'est rendu compte que certaines de ses estimations budgétaires s'étaient révélées irréalistes sur le terrain. Ainsi cinq cent mille (500 000) francs avaient été prévus pour la mise en place des cellules VIH/SIDA et IST dans les 45 Provinces. Cette somme n'a permis en réalité d'installer que 32 cellules dans 32 Provinces. De plus, un million deux cents mille (1 200 000) francs avait été prévu pour la démultiplication des formations dans les 45 Provinces. Ce qui était largement insuffisant. Le comité a donc décidé d'utiliser cette somme pour la démultiplication dans la seule Province du Kadiogo.
- Il y a eu des difficultés pour établir un calendrier clair pour la tenue régulière des réunions du comité de pilotage compte tenu de la diversité des occupations des uns et des autres.
- Le comité de pilotage n'avait pas prévu de dépenses liées aux communications (téléphone, fax, e-mail).

Stratégie du projet :

La stratégie est très claire au niveau du comité de pilotage :

- Quatre vingt treize (93) responsables des secteurs du SNESS et du SNEA-B ont été formés pour former d'autres militants, dix (10) militants minimum par formateur.
- Au bout de la deuxième année les quatre vingt treize (93) auront formé 930 militants.
- Si chaque militant formé se trouve en classe avec un minimum de 60 élèves, au bout de la deuxième année, 55 800 élèves pourraient être atteints.

Utilisation du manuel :

Tous les militants formés ont reçu chacun le manuel de l'IE et un manuel du comité sectoriel du Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur et du Ministère de l'Enseignement de Base ; soit un total de 143 manuels de l'IE et 143 manuels du Comité sectoriel du MERSS et du MEBA. Ils ont été formés sur une meilleure connaissance de la maladie et de la manière d'intégrer les activités proposées dans le manuel de l'IE dans leur enseignement. Le but étant d'aboutir à un changement de comportement des jeunes dans leur sexualité.

Coopération avec les Ministères et autres partenaires :

Dans le cadre de ses activités, le comité de pilotage a eu des rapports avec 4 structures gouvernementales : le MEBA (Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation), le MESSRS (Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la recherche scientifique), le MS (ministère de la Santé) et le CNLS (Conseil National de Lutte Contre le SIDA). Le MEBA a été informé de l'existence de la structure syndicale et à ce propos, il a contribué à former 50 militants des structures syndicales de l'Enseignement de Base à la lutte contre les IST et le VIH/SIDA du 9 au 11 septembre 2002 à Bobo. Le MESSRS à travers son Comité sectoriel a mis à la disposition du comité de pilotage des personnes ressources qui ont contribué à la formation des deux Bureaux Nationaux (SNESS et SNEA-B) à l'utilisation du manuel de l'IE et de l'OMS. Ce même manuel est exploité depuis juin 2002 par les formateurs des ministères de l'éducation lors des formations des enseignants et encadreurs pédagogiques à la lutte contre les IST et le VIH/SIDA. Avec le ministère de la santé, les rapports ont surtout consisté à la mise à la disposition du comité de pilotage, des personnes ressources pour l'animation des différents séminaires, ateliers et conférences débats. Concernant le CNLS, il a été informé de l'existence du comité de pilotage.

Sensibilisation des membres des Syndicats :

La sensibilisation des militants a été faite à travers deux conférences-débats. La première a été organisée au Centre d'Education Ouvrière de Ouagadougou et a regroupé 136 militants du SNESS et du SNEA-B de la ville de Ouagadougou. La deuxième conférence a concerné plus de 225 élèves-maîtres de Loumbila.

Côte d'Ivoire

Le projet est initié par les quatre (4) syndicats affiliés à l'IE en Côte d'Ivoire : **le Syndicat National de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (SYNARES), le Syndicat National des Enseignants du Second Degré de Côte d'Ivoire (SYNESCI), le Syndicat National des Enseignants d'Éducation Permanente de Côte d'Ivoire (SYNADEEPCI) et le Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI)**. Les quatre syndicats se sont regroupés au sein de l'**Internationale de l'Éducation-Section Côte d'Ivoire (I.E.S.CI)** pour gérer le projet qui a effectivement débuté en juin 2002. En effet, des difficultés rencontrées dans l'ouverture du compte bancaire ont fait retarder la mise à disposition des fonds.

Les activités réalisées :

- Un séminaire de planification méthodologique a été organisé du 6 au 8 juin 2002 ayant pour objectifs de présenter le projet aux différents partenaires, de clarifier les objectifs du projet, de présenter le comité de pilotage, d'élaborer un calendrier d'exécution des activités et d'identifier des modules de formation à

soumettre aux formateurs pour le séminaire national. Les participants, au nombre de vingt et un (21) étaient composés des premiers responsables des organisations syndicales d'enseignants (4 par organisation), de trois (3) formateurs, du coordonnateur du projet et deux (2) représentants des ministères membres du comité de pilotage (Santé et Education Nationale).

- Un séminaire national de formation de formateurs a été organisé. Ce séminaire de formation a duré quatre (4) jours. Il a permis de former quarante et un (41) enseignants. Parmi ces enseignants formés, trente sept (37), issus de trente sept écoles sont des formateurs pour les 19 régions de la Côte d'Ivoire. Les formateurs ont privilégié la méthode participative qui facilite les échanges d'expériences et permet de faire des simulations de situations susceptibles d'être vécues par les enseignants dans la réalisation de leurs différentes activités. Une évaluation des acquis des participants a été faite à la fin de la formation. Cette dernière a permis de s'assurer que les participants se sont appropriés les contenus des modules dispensés.
- 3 séminaires de formation régionaux ont été organisés dans la région des Lagunes, la région de l'Agnéby et la région de la Vallée de Bandama. Au total, les trois sessions ont permis de former 25 enseignants dont 22 formateurs départementaux issus de 22 écoles. La méthode participative (privilégiant l'échange d'expériences et les travaux de groupe) apprise lors du séminaire national a été largement utilisée. Pendant les trois (3) séminaires, un pré-test et un post-test réalisés à partir d'un questionnaire ont permis d'évaluer les acquis des futurs formateurs départementaux.

19 séminaires régionaux étaient prévus mais seuls trois (3) ont été effectivement organisés en raison des troubles socio-politique du pays. Il faut relever que les préparatifs des séminaires des régions du Moyen Comoé et du Zanzan étaient achevés quand survinrent les événements du 19 septembre 2002. Un séminaire d'évaluation était également prévu mais n'a pu être organisé puisque toutes les activités n'ont pas été réalisées.

Gestion du projet :

Comité politique

Il est constitué des quatre (4) secrétaires généraux des syndicats d'enseignants membres de l'Internationale de l'Education. Le comité politique est l'organe dirigeant de l'Internationale de l'Education Section - Côte d'Ivoire (IESCI). Le comité politique initie les projets et donne la stratégie globale d'exécution. Il est le garant moral de l'association « Internationale de l'Education - Section Côte d'Ivoire ».

Comité de pilotage

Ce comité comprend en plus des quatre (4) secrétaires généraux des syndicats, deux (2) membres issus des ministères de la santé et de l'éducation nationale et le coordinateur du projet. Son rôle est de donner les grandes orientations du projet. Il tient des réunions mensuelles de suivi et de coordination. Le comité de pilotage a été officiellement présenté lors du séminaire de planification méthodologique.

Recrutement d'un coordinateur :

Depuis le mois de juin 2002, Monsieur NIAMIEN Yao Jacob a été recruté à mi-temps comme coordinateur du projet. Il s'occupe de la gestion quotidienne du projet. C'est à lui qu'incombent la planification, la préparation et l'organisation pratique des sessions de formation. Il rédige les différents rapports d'activités. Le coordinateur travaille sous la supervision du comité de pilotage.

Facteurs favorables au projet :

- La disponibilité des Secrétaires Généraux des quatre (4) syndicats et surtout leur volonté de collaborer de façon consensuelle.
- L'enthousiasme des enseignants à participer aux différentes formations.
- L'implication des ministères techniques (Santé et Education Nationale) qui favorise la mise à disposition de certaines structures d'accueil pour les formations régionales.

Difficultés rencontrées :

- La prise en compte de la dimension « genre » est encore lente. Elle est liée à une faible représentation des femmes dans les syndicats et dans le secteur de l'enseignement.
- L'autre difficulté majeure est l'inflation et le nombre important de copies des documents à mettre à la disposition des formateurs. Tout ceci a eu pour conséquence des dépassements dans le budget initial.
- Le manque d'un équipement informatique propre à l'IESCI, par exemple un ordinateur portable et une imprimante (surtout), rend difficile l'organisation des sessions de formations. Car, les structures d'accueil et certains chefs-lieux de région ne disposent pas d'outil informatique performant pour la saisie et le traitement des documents.
- La situation de trouble socio-politique, depuis le 19 septembre 2002, a mis un frein à l'exécution du calendrier des 16 dernières formations régionales prévues pour le dernier trimestre de l'année 2002 (Octobre - Décembre). En effet, la situation ne s'étant pas encore stabilisée, aucun séminaire ne peut se tenir pour des raisons évidentes de sécurité.

Malgré le retard accusé dans la mise en œuvre de ce projet, les résultats restent satisfaisants. L'enthousiasme des acteurs et des partenaires dans la réalisation des activités du projet permet d'avoir de l'espoir dans l'atteinte des objectifs fixés.

Guinée

Le projet est géré par les deux syndicats affiliés à l'IE : la **Fédération Syndicale Professionnelle de l'Education (FSPE) et le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG)**. Ces deux syndicats se sont regroupés au sein de l'Intersyndicale FSPE/SLECG pour la gestion conjointe du projet.

Activités réalisées :

- Conception et confection du matériel didactique : manuel, dépliant, affiches (cinq types). Cette activité a nécessité plusieurs rencontres au niveau des autorités syndicales, administratives de la santé et administratives de l'éducation. Une équipe de rédaction a été mise en place sous la responsabilité technique du consultant qui est le Directeur du Service National de la Santé Scolaire et Universitaire. Cette équipe comptait parmi elle, une représentante du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique.
- Expérimentation dans 13 écoles. Cette activité a ciblé des préfectures où le taux de prévalence semble être le plus élevé. Ce sont les préfectures de Boké-Kamsar (Zone Minière), Dubréka (Zone Touristique), Kindia (Zone Minière et Touristique), Coyah (Zone Touristique), Kaloum, Ratoma, Matoto, l'Université de Conakry, Matam, Dixinn, Dalaba (Zone Touristique), l'Ecole Nationale des Instituteurs (ENI) et l'Ecole Nationale des Arts et Métiers. Elle a été réalisée en atelier à Conakry car le montant alloué ne suffisait pas pour se rendre dans les 13 écoles

réparties dans les différentes préfectures. Les participants au nombre de 21 avaient également en charge de restituer la formation au niveau des enseignants de leur école respective. Ils ont pu se familiariser avec le contenu des 3 (trois) supports pédagogiques (manuel, dépliants, 5 types d'affiches). Ils ont notamment apprécié la méthode participative et interactive utilisée au cours des activités tout en apportant quelques recommandations concernant sa forme et son contenu.

- Révision et multiplication du matériel didactique. La révision a regroupé les 8 membres du comité de pilotage dont deux membres de l'équipe de rédaction. L'équipe a tenu compte des recommandations des participants à l'atelier d'expérimentation et de celles de l'équipe d'évaluation à mi parcours de l'IE et de l'OMS. Entre autres recommandations, les éléments suivants ont été apportés : la présentation (forme) du manuel à changer, les activités portant sur le plaidoyer et les questions de controverse du manuel de formation de l'IE à ajouter au manuel conçu dans le cadre du projet. Le coût du nouveau manuel a sensiblement augmenté compte tenu du nombre de pages supérieur à la première version. Après impression, la multiplication du manuel s'est faite dans la proportion suivante : 300 exemplaires de manuel au lieu de 200 initialement, 500 affiches au lieu de 200 (100 de chaque type) et 500 dépliants au lieu de 200.
- Formation de 66 formateurs nationaux. Cette rubrique a été renforcée par la suppression de celle concernant la table-ronde avec les animateurs des radios rurales et radios communautaires. Au lieu de 45 participants comme prévu, 66 participants ont été formés. Compte tenu de l'importance du thème, toutes les préfectures se sont fait représenter. Le séminaire s'est déroulé dans 2 salles à l'Université de Conakry du 15 au 19/10/2002 inclusivement. Conformément aux recommandations de la mission de l'IE et de l'OMS, Madame Diennabou Labico DIALLO, Monsieur Alpha Ibrahima BARRY et les responsables des 2 Bureaux Nationaux, tous armés d'une longue expérience et d'une maîtrise parfaite du sujet, ont animé le séminaire. Les activités et les plénières ont été supervisées par les animateurs et les membres du comité de pilotage durant les cinq jours. L'encadrement a jugé nécessaire d'organiser une évaluation sommative afin de mieux identifier les formateurs. Pour davantage responsabiliser les formateurs, le comité de pilotage, de commun accord avec les animateurs, leur a fait signer un contrat par lequel ils s'engagent à former d'autres enseignants des communes et préfectures. La méthode des cercles d'étude, c'est-à-dire la formation de proximité et en cascade sera utilisée pour toucher 10 000 enseignants en 3 ans.

Coopération avec les ministères :

- Education : Les 3 départements en charge du système éducatif ont accueilli favorablement le projet, ils ont adressé une correspondance à leurs structures déconcentrées pour appuyer le projet.
- Santé : Le consultant du projet relève du Ministère de la Santé, le comité de pilotage est sous sa responsabilité technique.

Des réunions sont organisées au niveau des deux ministères avant toute programmation de séances de formation.

Il faut noter que le service national de santé scolaire pilote un projet similaire en faveur de l'éducation. En commun accord, l'Intersyndicale SLECG/FSPE a décidé de cibler des publics différents pour les sessions de formation afin d'éviter le double emploi d'enseignants à former.

Intersyndicale :

Dans le paysage syndical, la FSPE et le SLECG sont les seuls syndicats représentatifs évoluant sur le terrain. Une symbiose effective règne au sein de l'Intersyndicale qui constitue une force redoutable face au Gouvernement. Le comité de pilotage comprend trois membres de chaque syndicat. Le premier (FSPE) est membre fondateur de l'IE, le second (SLECG) est affilié à l'IE depuis 1997.

Remarques :

- Grâce aux multiples battages médiatiques, le séminaire de formation des formateurs a retenu l'attention des auditeurs en général et des enseignants en particulier.
- Les festivités de la Journée Mondiale de l'Enseignant ont été mises à profit pour informer largement les responsables à tous les niveaux pour la tenue du séminaire.
- Pour la première fois, l'Intersyndicale FSPE/SLECG a regroupé un nombre aussi important de membres pour une session de formation. Toutes les préfectures étaient représentées et les chefs lieux des régions administratives représentés par 2 délégués.

En conclusion, toutes les activités programmées ont été réalisées et les difficultés rencontrées ont été surmontées.

Haïti

Gestion du projet :

Le projet de la **Confédération Nationale des Éducateurs d'Haïti (CNEH)** est géré par le coordinateur et le secrétaire comptable. La coordination politique est organisée par le Secrétaire général adjoint. Le secrétaire comptable, travaillant sous la supervision du coordinateur, administre le projet. Le coordinateur contrôle la bonne marche du projet et supervise les séminaires. Ensuite, le Secrétaire général adjoint s'assure de la bonne gouvernance.

Les activités réalisées :

- Janvier 2002 : Réunions de sensibilisation à travers les structures de décision pour leur faire comprendre le bien fondé du projet et pourquoi les dirigeants syndicaux doivent s'intéresser à la question du SIDA.
- 22 au 24 février 2002 : Séminaire de formation de 22 formateurs provenant des 11 fédérations du pays ayant comme objectif d'acquérir les bonnes connaissances nécessaires sur le VIH/SIDA et les moyens de prévention en milieu scolaire et de pouvoir transmettre ces informations à d'autres enseignants.
- Elaboration du matériel éducatif incluant des informations sur les modes de transmission, les moyens de prévention des IST et des informations sur les essais vaccinaux en Haïti.
- 5 au 7 avril 2002 : séminaire régional dans le Bas Artibonite.
- 2 au 4 mai 2002 : séminaire régional dans le Haut-Plateau Central.
- 9 au 11 mai 2002 : séminaire régional dans le département du Sud.
- 5 au 7 juin 2002 : séminaire régional à Port-au-Prince.
- 27 au 29 juin 2002 : séminaire régional dans le département du Nord-Ouest.
- 4 au 6 juillet 2002 : séminaire régional dans le département du Nord et du Nord-Est.

Ces formations ont permis de former 270 enseignants au niveau des communes.

La visite par l'équipe d'évaluation de l'IE/CDC en août 2002 a permis à la CNEH de tirer de nombreux bénéfices. Au terme de la visite, il fut suggéré d'organiser un second séminaire de formation des formateurs axé sur la pratique et les expériences d'apprentissage interactif. Ce séminaire de formation méthodologique a été organisé en septembre à Moulin sur mer Montrouis.

Le calendrier d'activités a été revu pour la fin de l'année et les séminaires au niveau des associations ont été planifiés comme suit :

Fego	: 16 au 18 septembre 02	Département Grand-Anse
Thomonde	: 27 au 29 septembre 02	Département Centre
Ranquitte	: 1 ^{er} au 3 octobre 02	Département Nord-Est
Jérémie	: 11 au 13 octobre 02	Département Grand-Anse
Aquin	: 11 au 13 octobre 02	Département du Sud
Anse d'Hainault	: 11 au 13 octobre 02	Département Grand-Anse Ouest
Saut d'Eau	: 18 au 20 octobre 02	Département Centre
Port-au-Prince	: 12 au 13 octobre 02	Département Ouest
Léogane	: 18 au 20 octobre 02	Département Ouest
Saint Marc	: 12 au 13 octobre 02	Département Bas-Artibonite
Fédération Sud-Est	: 24 au 26 octobre 02	Département Sud-Est

Le premier séminaire a débuté dans l'Association des Enseignants de Thomonde du 27 au 29 septembre avec une trentaine de participants qui, de part leurs témoignages après la formation, ont indiqué que la méthodologie utilisée par les formateurs était adaptée. En général, ces séminaires constituent un moyen de donner à la CNEH cette dimension d'intégrer les communautés avec plus d'efficacité et d'avoir beaucoup plus de résultats, c'est-à-dire toucher plus de gens, créer un phénomène de démultiplication, car l'enjeu est de taille.

Pour ce qui concerne les institutions étatiques, les doutes en matière de partenariat ont commencé à se dissiper en particulier avec le MdE. Les contacts relatifs à ce projet établis le 15 mai 2002 sont encourageants car les effets dévastateurs de cette pandémie ont porté le MdE à impliquer officiellement la structure politique du ministère, les directions départementales et les cadres du ministère en organisant trois (3) journées de réflexion du 11 au 13 septembre 2002 pour présenter les grands axes de son plan stratégique sectoriel d'éducation sur le VIH/SIDA. En la matière, la CNEH semble être devenue un partenaire incontournable et fut même invitée à participer à ces 3 journées de réflexion. Pour le MdS, les contacts n'ont pas évolués.

La situation du SIDA en Haïti est toujours très évolutive même si un très récent document de l'ONUSIDA affiche que le taux de prévalence qui était de 6% est tombé à 4%. A partir des séminaires réalisés, parler du SIDA entre professeurs ne constitue plus un sujet tabou. Néanmoins, certaines difficultés restent à surmonter telles que le refus des parents d'accepter l'éducation sexuelle à l'école, le manque d'intérêt manifesté par les directeurs d'école pour l'intégration d'un tel programme dans le curriculum et les réserves formulées par les autorités religieuses. C'est pour cette raison que la CNEH désire continuer son action dans le cadre de la prévention du VIH et plus particulièrement en milieu scolaire.

Mali

Gestion du projet :

La gestion du projet du **Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC/UNTM)** est assurée par une équipe réunissant un coordinateur secondé d'un adjoint, d'un financier, les membres du Secrétariat du Bureau Exécutif National du SNEC qui constitue l'organe politique. L'équipe a pour rôle de :

- collecter toutes informations émanant de l'IE et de l'OMS sur le projet.
- débattre en séance de travail de ces messages ;
- charger l'équipe de coordination de l'élaboration des projets futurs ;
- programmer avec l'organe politique l'exécution des différentes phases du projet;
- restituer à l'organe politique les activités menées ;
- évaluer les différentes activités.

Activités réalisées :

- Atelier d'élaboration des modules de formation des formateurs (mars 2002).
- Atelier de formation de 20 formateurs (avril - mai 2002).
- Campagne de sensibilisation et de médiatisation au moyen d'affiches, de banderoles et de débats à la radio (mai 2002).
- Atelier de Sikasso : Formation de 30 enseignants (du 2 au 6 août 2002).
- Atelier de Mopti : Formation de 30 enseignants (du 8 au 12 août 2002).

Stratégies du projet :

A long terme les stratégies suivantes seront appliquées :

- La poursuite de la formation dans les régions.
- Les journées de sensibilisation dans les différents CAP (Centre d'Animation Pédagogique).
- Des journées de plaidoyer à Bamako, à Ségou et à Gao.
- Des missions d'évaluation dans les régions ayant reçues une formation.

Utilisation du matériel :

Le matériel mis à disposition par l'IE a servi de document de base pour la formation et pour le manuel développé par le SNEC.

Coopération :

- Le MdE, en matière de ressources humaines, a mis un chercheur à disposition du SNEC
- Le MdS, a mis un médecin à disposition du SNEC qui a activement participé à l'élaboration du matériel de formation
- Le SNEC a reçu l'assistance-conseil du PNLIS (Programme National de Lutte Contre le SIDA)

Sensibilisation :

Les membres du SNEC ont été sensibilisés par le biais des Assemblées générales, des réunions, des conférences. Ils sont impliqués dans le projet par la présence des formateurs et des enseignants formés qui viennent tous du SNEC. Les enseignants ont beaucoup apprécié l'avènement du projet et se sont impliqués pleinement dans sa mise en œuvre.

Difficultés :

- Démarrage tardif du projet à cause des élections (juin 2002) et de l'organisation de la Coupe Africaine des Nations (CAN 2002)
- Le temps imparti aux activités était insuffisant.

Rwanda

Le projet conjoint des deux syndicats affiliés à l'IE : les **Equipes Enseignantes du Rwanda (EER) et le Syndicat National des Enseignants du Primaire (SNEP)** a démarré en janvier 2002. Il a comme population cible le second cycle des écoles primaires du Rwanda qui regroupe, au cours de l'année 2001-2002, 12 000 enseignants avec un effectif de 417 257 écoliers.

Activités réalisées:

- 24 enseignants formateurs ont été formés au niveau national.
- 212 enseignants formateurs ont été formés au niveau des districts.
- Réunion avec les formateurs nationaux. Après avoir parcouru toutes les provinces du pays pour la formation des formateurs provinciaux, une réunion avec les formateurs nationaux (les collaborateurs directs) s'imposait. C'est au cours du mois de juin qu'une rencontre a été organisée à Kigali. Les objectifs étaient de : fixer le calendrier de formation au niveau des districts, faire une synthèse générale de la formation des formateurs provinciaux, écouter et apporter des solutions à leurs doléances, faire leur cahier de charge pour le suivi de la formation des enseignants du niveau des districts et écouter le rapport d'évaluation des collègues de l'I.E et de l'OMS après leur visite effectuée au Rwanda du 8/06 au 12/06/2002. A la clôture de cette réunion, les résolutions suivantes ont été prises : les formateurs nationaux doivent faire le suivi de la formation des enseignants au niveau des districts du pays, ils doivent se responsabiliser pour distribuer l'argent destiné à la formation au niveau des districts et collecter les rapports pour les renvoyer à la coordination du projet et ils doivent insister auprès des enseignants à former pour qu'à la rentrée scolaire 2002/2003, ils s'investissent beaucoup plus dans les clubs anti-SIDA sur leurs centres respectifs.
- Formation de 4 000 enseignants au niveau de 106 districts du pays. Comme prévu dans la révision budgétaire, chaque district devait former 1/3 de ses enseignants du second cycle faisant au total 4 000 enseignants dans tout le pays. Pour choisir les centres de formation, l'emplacement du centre par rapport à la grand-route a été pris en compte pour faciliter l'accès et le suivi, et les enseignants des centres environnants furent invités sur le lieu de formation. Au cours de la réunion des formateurs nationaux qui préparait la formation des enseignants au niveau des districts, chaque province a programmé la date de formation qui l'avantage pendant le mois de juillet ou le mois de septembre 2002. Les enseignants formés se sont engagés à sensibiliser leurs collègues, les élèves et les parents d'élèves à la prévention du VIH/SIDA, à servir de modèle pour le changement de comportements et à créer et animer les clubs anti-SIDA sur tous les centres scolaires.

Matériel :

- Le projet a mis à la disposition des formateurs nationaux et provinciaux un livret de documentation édité en langue nationale (Kinyarwanda); ce livret est préparé en se référant principalement sur le manuel de formation et de documentation de référence de l'IE et de l'OMS et les enseignants affirment qu'il est d'une grande utilité.
- Le projet a produit aussi 12 000 dépliants précisant le rôle des enseignants dans le projet (traduit en Kinyarwanda).

Coopération avec les ministères :

Le projet a mené des contacts avec les instances gouvernementales et les organismes tant nationaux qu'internationaux. Dans ce cadre, les responsables du projet ont rencontré des représentants du Ministère de l'Education et du Ministère de la Santé et ont mené des contacts fructueux avec la Commission Nationale de Lutte contre le SIDA (CNLS) qui est une instance de coordination des ONG et associations œuvrant pour la lutte contre le SIDA. Un soutien logistique a été apporté par le Ministère de l'Education en mettant à la disposition des syndicats, des formateurs compétents et en disponibilisant les enseignants lors de la formation à tous les échelons. Le Ministère de la Santé a soutenu la conception du livret de formation et a disponibilisé les titulaires des Centres de santé pour de plus amples informations sur le SIDA surtout au cours de la formation au niveau des districts. Le Ministère de la Santé a mis à la disposition des syndicats (partout au niveau des provinces) les appareils vidéo et les films sur le SIDA.

Les difficultés rencontrées :

- Les rapports de formation sont parvenus difficilement et tardivement car les enseignants étaient plus préoccupés par le recensement national de la population que par la formation.
- Le timing n'a pas été respecté à cause de longues distances à parcourir pour arriver aux sites de formation.
- Les explications et les débats étaient très limités faute de temps.
- Manque de matériel didactique (livrets, appareils audiovisuels) pour concrétiser les leçons.
- Le temps prévu pour la formation était très limité par rapport aux thèmes du jour.
- La communication entre la coordination et les enseignants des coins retirés de la ville a été très difficile (pas de téléphones ruraux, ni d'autobus ruraux qui assurent la liaison entre les provinces et la capitale).
- Le matériel didactique n'a pas été facile à trouver, surtout au niveau des secteurs scolaires (pas de courant, pas d'appareils vidéo, pas de films).
- Dans le budget initial, il n'y a avait pas de rubrique prévue pour le suivi des formateurs nationaux alors que ce sont eux qui doivent faciliter l'information entre la coordination. Le budget a donc été révisé pour la seconde phase du projet.
- Le transfert d'argent vers les districts et provinces a été très difficile.

Sénégal

Les trois syndicats sénégalais affiliés à l'IE : le **Syndicat Unique et Démocratique des Enseignants du Sénégal (SUDES)**, le **Syndicat des Professeurs du Sénégal (SYPROS)** et l'**Union Démocratique des Enseignants du Sénégal (UDEN)** se sont regroupés au sein du **Comité des Syndicats Sénégalais de l'Enseignement pour la Lutte contre le VIH/SIDA et les IST à l'École (COSSEL)** pour coordonner le projet. Depuis la validation de son plan d'action au séminaire de novembre 2001 à Dakar, le COSSEL a mené différentes activités dans le cadre de l'information, de la sensibilisation et de la formation en matière de lutte contre le VIH/SIDA et la discrimination qui en résulte.

Les activités réalisées :

- Séminaire de lancement officiel et de formation des formateurs à la base du 27 février au 04 mars 2002 à Dakar avec 36 participants (21 hommes et 15 femmes) dont 12 venant des régions de Saint-Louis, Kaolack, Thiès, et les 21 venant tous de la région de Dakar.
- Les séminaires régionaux de Saint Louis et de Louga se sont déroulés simultanément les 28, 29, 30 mars 2002. Celui de Saint-Louis avec 48 participants dont 38 enseignants (21 hommes et 12 femmes); certains venant des départements de Matam, Podor, Dagana. Celui de Louga avec 36 participants dont 24 enseignants (16 hommes et 8 femmes) et 12 personnes relais ; venant de la commune et des départements de Linguère et de Kébémér.
- Le séminaire régional de Kaolack s'est tenu les 27, 28, 29 avril 2002 avec 48 participants dont 36 enseignants (20 hommes , 16 femmes) et 12 personnes relais. 26 participants venant des départements de Kaffrine et Nioro mais aussi des localités hors de la commune de Kaolack, Gandiaye, Ndiafath, Kabatoki, Kahone, etc.
- Les séminaires régionaux de Dakar et Thiès se sont tenus simultanément les 22, 23, 24 août 2002. Ont participé au séminaire de Dakar 60 enseignants (34 hommes et 26 femmes) venant des départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque et 12 personnes relais. A celui de Thiès ont participé 60 enseignants (49 hommes et 11 femmes) et 12 personnes relais venant des communes et des départements de Thiès, Pout, Tivaouane, Mbour, Khombole, Joal et Mboro.
- La Journée Nationale de Sensibilisation s'est déroulée le 07 septembre 2002 à Kaolack et a mobilisé toute la communauté éducative de la région. Ont également participé à cette journée, les partenaires institutionnels (Ministère de l'Education et Ministère de la Santé et de la Prévention) ainsi que six (6) associations de jeunes (associations sportives et culturelles) de la commune.
- Le 26 septembre 2002, des missions se sont rendues dans les régions en vue d'évaluer avec les comités locaux de pilotage le travail effectué à la base depuis les séminaires régionaux.

En résumé, toutes les activités prévues dans le Plan d'action 2002 ont été réalisées sauf l'évaluation globale.

Au total, le COSSEL/SIDA dispose d'un pool important de formateurs à la base (324 dont 264 enseignants(es) (167 hommes et 97 femmes) et 60 personnes relais) répartis dans 228 établissements au niveau des cinq (5) régions suivantes : Dakar, Kaolack, Saint Louis, Louga, Thiès.

Tableau récapitulatif des données statistiques :

Séminaire national de formation de formateurs			
Localités	Nombre d'enseignants formés		
Dakar	Total	Hommes	Femmes
	36	21	15

Séminaire de formation à la base							
Localités	Nombre d'enseignants formés			Nombre de personnes relais	Nombre d'écoles touchées	Nombre de départements	Lycées, Collèges, Universités élémentaires
	Participants	Hommes	Femmes				
Dakar	60	34	26	12	60	4	
Thiès	60	49	11	12	60	3	Les personnes relais concernent les parents d'élèves, étudiants/élèves, mouvements associatifs (groupement de femmes, jeunes, religieux), journalistes, etc.
Saint-Louis	48	27	11	16	48	3	
Louga	24	16	8	12	24	3	
Kaolack	36	20	16	12	36	3	
Total général	228	146	82	64	228	16	

Participation des différents syndicats :

Les syndicats membres du COSSEL (SUDES - SYPROS - UDEN) ont pleinement participé à toutes les activités, tant au niveau des séminaires qu'au niveau des réunions de coordination du Comité de Pilotage. Mieux, le COSSEL, au-delà de l'engagement renouvelé des syndicats membres, envisage de demander aux différentes directions syndicales de définir une politique globale en matière de lutte et de prévention du VIH/SIDA, des IST et de la discrimination qui en résulte en milieu scolaire.

Implication des différents partenaires du COSSEL :

Les deux ministères partenaires du COSSEL (Ministère de l'Education et Ministère de la Santé et de la Prévention) se sont bien impliqués dans les activités du projet, en fournissant des personnes ressources lors du séminaire national et des séminaires régionaux. Le Ministère de l'Education a pris un arrêté qui associe le COSSEL au Comité Interne de Lutte contre le SIDA (CILS). Dans les régions, les séminaires ont été présidés par les Inspecteurs d'Académie qui ont facilité aussi la participation des enseignants en leur délivrant des autorisations d'absence. Le Ministère de la Santé et de la Prévention a fourni aussi des personnes ressources et a mis à disposition du matériel d'information sur le SIDA et les IST (films, diapositives, photos). Cependant, si le COSSEL participe aux réunions de la Commission Nationale de Lutte contre le SIDA (CNLS) dont il est membre, il souhaite une meilleure implication dans les activités du CILS.

Fonctionnement des structures de gestion du COSSEL :

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement en vue de préparer toutes les activités et aussi à chaque fois, de faire le bilan. Les membres ont participé aux séminaires régionaux (par groupe paritaire: 1 SUDES, 1 SYPROS, 1 UDEN) pour superviser la démultiplication et assurer la gestion financière. Sur ce registre et plus que par le passé, le comité de pilotage veillera à la présence effective des Secrétaires généraux des syndicats membres ou de leurs représentants à toutes les activités.

Le secrétariat administratif et technique :

Avec à sa tête le coordinateur, le secrétariat a assuré l'exécution et le suivi des activités du Plan d'action. Un membre du secrétariat a toujours participé à un séminaire régional, en conduisant la délégation du comité de pilotage. Le secrétariat

a toujours préparé les réunions du comité de pilotage et présenté chaque fois le bilan de l'activité réalisée (aspects techniques et financiers).

Utilisation du manuel de formation :

Toutes les activités de sensibilisation et de formation sur le SIDA et les IST ont été faites à l'aide du Manuel de formation de l'IE. Au séminaire national de Dakar, toutes les sections du manuel ont été présentées, toutes les activités (19) exécutées dans des ateliers d'abord, ensuite en plénière. Aux séminaires régionaux, la durée n'a pas permis de couvrir les 3 sections. Le même schéma a été reconduit : études en ateliers et présentations en plénière. Des simulations, des sketches, ont été effectuées. S'agissant du manuel, seul support didactique utilisé durant les activités de formation, il est prévu un atelier de relecture en vue de son adaptation aux réalités socio-culturelles et de son intégration dans les curricula.

Les réactions des enseignants et des personnes relais :

D'une manière générale, tous les participants aux activités du COSSEL ont reconnu l'importance et la nécessité de mener des actions de sensibilisation et de formation en matière de lutte contre le VIH/SIDA, les IST et les discriminations qui en résultent. Le manuel de formation de l'IE a été fort apprécié et son adaptabilité à tous les contextes facilite son utilisation. Les participants attirent l'attention des responsables du COSSEL et de l'IE sur le nécessaire élargissement du projet jusqu'à la base pour recouper les préoccupations du milieu. Ils se sont satisfaits de l'esprit et de la manière dont le projet est mis en œuvre et ont pris l'engagement de poursuivre les activités à la base tel qu'il ressort des plans d'action régionaux. La participation et l'implication effectives des syndicats, la réaction des participants locaux, le soutien des Autorités administratives et Académiques du pays nous font penser que le COSSEL est un projet pertinent et viable qu'il convient de pérenniser. La mise en œuvre du deuxième plan d'action (2002 - 2003) permettra le maillage par le COSSEL de l'ensemble du territoire national.

5. SESSION DE BRAINSTORMING ET TABLES-RONDES

Session de « Brainstorming »

Des cartons blancs et jaunes ont été distribués à chaque participant. Il a été demandé à chacun d'entre eux d'indiquer sur le carton blanc : son pays et l'expérience qui a été la moins concluante dans son pays pendant la première année de projet (ce qui n'a pas marché et pourrait être amélioré) et sur le carton jaune : son pays et l'expérience la plus concluante dans son pays (ce qui a bien marché). Tous ces cartons ont été collés aux murs afin que chacun sache ce qui a le mieux fonctionné dans chaque pays et en vue de futurs échanges au sujet des expériences de chacun.

SUCCÈS :

Burkina Faso

- Appui technique apporté aux syndicats par le ministère de la santé
- Jeux-concours
- Causeries-débat
- Climat de travail au sein du comité de pilotage
- Evaluation
- Transaction financière
- Parité homme/femme

Sénégal

- Engagement des syndicats
- Motivation des militants
- Gestion du projet : fonctionnement du comité de pilotage et du secrétariat permanent
- Comité de pilotage structuré entre les syndicats
- Collaboration avec les ministères
- Partage d'expériences
- Situation des syndicats dans la lutte

Rwanda

- Formation de plusieurs enseignants pour le changement de comportements
- Collaborations avec les couches populaires
- Coopération des syndicats avec le ministère de la santé
- Matériel didactique adéquat produit (manuels, cassette vidéo)
- Compétences pour la vie intégrées dans certains programmes scolaires
- Enseignants intéressés par la formation : présence de 100% à la formation
- Prise de conscience par les enseignants, les représentants syndicaux et les responsables politiques de la gravité du fléau
- Conscientisation des enseignants quant à leur rôle dans la lutte contre le SIDA
- Etroite collaboration avec les responsables politiques à tous les niveaux

Mali

- Nomination d'un coordinateur
- Sensibilisation
- Durée des formations
- Collaboration avec les ministères
- Démultiplication dans les régions
- Collaboration
- Visites d'évaluation

Guinée

- Bonne collaboration avec les autorités à tous les niveaux
- Inclusion dans le cursus scolaire de l'éducation à la santé et du VIH
- Engouement des enseignants
- Collaboration entre syndicats et autorités
- Echanges entre les institutions renforcés
- Séminaire de formation des formateurs

Côte d'Ivoire

- Coordination IE-SCI
- Partenariat avec les ministères
- Contenu des formations
- Mobilisation des enseignants
- Coordination du projet
- Mise en place d'un comité politique et d'un comité de pilotage
- Le choix d'un coordinateur
- Collaboration avec les ONG
- Formation des formateurs assurée par une équipe médicale
- Personnes ressources du corps médical utilisées dans les formations régionales
- Utilisation de photos pour la sensibilisation aux IST
- Ouverture de chaque formation présidée par un responsable de l'éducation
- Prise en charge effective sur le terrain après un test de dépistage
- Transparence dans la gestion financière

FAIBLESSES :

Burkina Faso

- Insuffisance de coordination
- Mauvaise planification des activités
- Gestion du temps
- Calendrier d'exécution des activités

Sénégal

- Manque de moyens de démultiplication des comités locaux de base
- Mauvaise articulation avec les programmes nationaux
- Utilisation du matériel
- Rythme du décaissement des fonds
- Mode de financement
- Absence d'analyse de la situation
- Absence de plan de suivi et d'évaluation
- Problème de coordination et de logistique
- Durée des sessions de formation

Rwanda

- Moyens des syndicats limités pour élargir les actions
- Durée des formations trop courte
- Communication difficile
- Per diem insuffisant
- Matériel didactique insuffisant
- Insuffisance de personnel qualifié au niveau de l'unité VIH/SIDA
- Manque de coordination des intervenants

Mali

- Coopération
- Durée des formations
- Temps insuffisant
- Communication avec les ministères

Guinée

- Budget insuffisant
- Insuffisance de personnes qualifiées dans les écoles pour la publicité sur le VIH/SIDA
- Communication extérieure
- Coût du matériel
- Durée des formations

Côte d'Ivoire

- Absence d'un groupe de coordination de tous les intervenants dans le milieu jeune
- Retard dans la mise en place des fonds
- Logistique
- Manque de matériel didactique
- Budgétisation des activités
- Implication des femmes dans la coordination et dans les séminaires de formation
- Implication des élèves et étudiants
- Coordination avec les partenaires

Tables-rondes

En groupes de travail mixtes, il a ensuite été demandé aux participants d'approfondir l'exercice de brainstorming en essayant de dresser une liste de conclusions générales et de recommandations en lien avec des thèmes bien précis, à savoir :

- La coordination du projet
- L'utilisation du matériel
- La coopération avec les ministères de l'éducation (MdE) et de la santé (MdS)
- La sensibilisation des membres du syndicat
- La stratégie du projet
- La gestion financière

Présentation des recommandations des cinq groupes de travail:

Pour chacun des thèmes, il est recommandé de :

1. Coordination du projet

- Recruter ou procéder au détachement d'un coordinateur à temps plein ou partiel avec un salaire ou une prime de motivation
- Définir la structure de coordination du projet
- Renforcer les capacités du coordinateur du projet (gestion et management)
- Etablir des termes de référence pour le cahier de charges du coordinateur
- Organiser une réunion annuelle avec les coordinateurs des projets
- Organiser une réunion d'évaluation annuelle avec les syndicats, les représentants des ministères et les autres partenaires
- Intégrer les autorités nationales de lutte contre le VIH/SIDA dans le projet
- Décrire clairement chaque poste des membres du comité de coordination
- Définir les structures du comité de coordination
- Impliquer des représentants des ministères : une ou deux personnes par ministère
- Tenir des réunions régulières formalisées

- Intégrer le comité de coordination au CNLS

2. Utilisation du Matériel

- Adapter le matériel aux réalités locales et le rendre plus fonctionnel
- Augmenter le nombre de manuels distribués par l'IE afin que chaque formateur national puisse avoir son manuel de référence
- Prévoir des supports audiovisuels et du matériel informatique
- Prévoir du matériel de sensibilisation comme les préservatifs
- Concevoir et produire des supports didactiques

3. La coopération avec les MdE et MdS

- Intégrer les activités des syndicats en matière de lutte contre le SIDA dans les plans sectoriels des ministères
- Inclure les représentants des ministères dans le comité de coordination ou de pilotage de projet
- Impliquer le CNLS dans le comité de coordination ou de pilotage de projet
- Bénéficier de l'appui technique des ministères
- Prévoir des points focaux dans les ministères
- Promouvoir le syndicalisme de développement
- Etablir des relations structurelles et non personnalisées
- Formaliser la coopération par un protocole d'accord entre les différents partenaires

4. La sensibilisation des membres du syndicat

- Diffuser les informations au niveau national et local
- Mettre sur pied des réseaux de communication et d'information entre syndicats et partenaires et au sein du syndicat
- Médiatiser les activités au plan national
- Elaborer des mécanismes de sensibilisation (réunions, visites de proximité sur le terrain)
- Prendre en compte la question du SIDA dans les textes des syndicats : ex : résolution au cours des congrès ou des Assemblées générales ; élaboration d'une charte ou d'une politique des syndicats en matière de lutte contre le SIDA
- Prendre en charge les militants malades
- Encourager l'unité d'action entre les syndicats afin de faciliter le travail conjoint sur le projet
- Utiliser les circuits d'information existant dans les syndicats

5. La stratégie du projet

- Analyser la situation pour établir des priorités et tenir compte des spécificités régionales
- Superviser et évaluer à mi parcours
- Décentraliser la gestion
- Décentraliser les activités
- Mettre en place des comités locaux
- Mettre en place des outils d'évaluation
- Elaborer des plans d'action à long terme
- Utiliser le plaidoyer
- Utiliser le procédé de formation en cascade

6. La gestion financière

- Ouvrir un compte bancaire spécifique au projet
- Augmenter les fonds

- Elargir les possibilités de fonctionnement
- Prévoir un manuel de procédure de gestion des fonds
- Former les membres du comité de coordination au management et à la gestion
- Alléger la procédure de mise en place des fonds
- Adapter les budgets par rapport aux activités
- Prévoir un audit interne et externe
- Gérer les fonds de façon décentralisée
- Encourager la contribution des syndicats
- Encourager l'appui financier des ministères
- Réajuster le budget par rapport aux contraintes locales
- Elargir les possibilités de financement en vue d'une pérennisation des activités
- Renforcer les capacités du gestionnaire financier
- Veiller à l'adéquation entre dépenses et prévisions

6. SESSION DE RAPPEL SUR LE MANUEL DE FORMATION ET DE DOCUMENTATION DE REFERENCE SUR L'EDUCATION A LA SANTE ET LA PREVENTION DU VIH/SIDA ET DES IST A L'ECOLE

Les objectifs du manuel de formation ont été présentés de même que les activités d'apprentissage participatif, les groupes-cibles et les manières d'utiliser le manuel.

Les objectifs du Manuel

1. fournir aux responsables des syndicats d'enseignants, à leurs membres et aux enseignants, un outil unique dont ils puissent faire usage à long terme dans leur pays, pour renforcer les programmes de santé à l'école en général, et pour prévenir l'infection par le VIH en particulier ;
2. soutenir les cycles de séminaires que l'IE organise dans différents pays, et assister les membres de l'IE dans la mise en application des recommandations et résolutions de l'IE sur la promotion et l'éducation à la santé dans la perspective de la prévention du VIH ;
3. associer les responsables des syndicats d'enseignants, leurs membres et les enseignants (en leur qualité d'experts et responsables locaux chargés de la mise en œuvre) tout au long du processus de conception, de développement et de révision du Manuel ;
4. donner aux responsables des syndicats d'enseignants, à leurs membres et aux enseignants, les activités et les ressources utiles pour renforcer leurs compétences de plaider et l'utilisation qu'ils font de méthodes d'enseignement participatif pour prévenir le VIH et les IST et lutter contre les discriminations qui en résultent ;
5. fournir aux responsables des syndicats d'enseignants, à leurs membres et aux enseignants, les ressources et les activités d'apprentissage qui permettent de prendre en compte les risques qu'ils courent eux-mêmes et leurs propres préoccupations en matière de VIH et d'IST et d'autres questions touchant à la santé ;
6. permettre aux responsables des syndicats d'enseignants, à leurs membres et aux enseignants d'utiliser des expériences modernes d'apprentissage interactif pour aider les jeunes à acquérir les compétences qui leur permettront d'éviter le VIH et les IST et de réduire la discrimination qui en résulte.

Une brève présentation des différentes sections du Manuel et des 19 activités d'apprentissage participatif pour la prévention du VIH à été faite en insistant sur la répartition des activités en trois sections, en fonction du groupe auquel les activités sont destinées :

- 5 Activités d'apprentissage participatif **pour adultes** en vue de réduire le risque d'infection par le VIH
- 3 activités pour le renforcement des compétences des enseignants en vue de **défendre et d'encourager** la prévention efficace du VIH dans les écoles
- Onze activités en vue de développer les compétences **des jeunes** en fonction de leur croissance

La troisième section est elle-même divisée en trois sous-sections. Les activités sont réparties dans les sous-sections, chacune s'adressant à un stade de développement différent : **jeunes enfants, pré-adolescents et adolescents.**

Les 19 activités d'apprentissage participatif pour la prévention du VIH

1. Activités d'apprentissage participatif destinées aux adultes en vue de réduire le risque d'infection par le VIH.

➤ Quel est le but de cette section?

Cette section compte cinq activités. Conçues pour les enseignants, les responsables syndicaux et d'autres adultes, ces activités aident à développer des aptitudes en matière de communication et de négociation en vue d'assurer une protection contre le VIH et les IST et d'améliorer l'état de santé général. Ces activités donnent également aux participants des informations et des faits précis concernant le VIH/SIDA et l'utilisation du préservatif, ce qui leur fait acquérir les connaissances et les informations dont ils ont besoin pour se protéger.

Spécifiquement, en pratiquant les activités exposées dans cette section, les participants:

- renforceront leurs connaissances sur les modes de transmission du VIH/SIDA;
- développeront des compétences effectives en matière de communication et de négociation concernant la prévention du VIH;
- identifieront les différentes options permettant de disposer des moyens de protection (notamment les préservatifs et les autres moyens offrant une plus grande sécurité dans les rapports sexuels) et de savoir où se les procurer.

➤ A qui cette section est-elle destinée?

Cette section est destinée aux enseignants, aux responsables syndicaux et aux autres apprenants adultes.

2. Renforcer les compétences des enseignants en vue de défendre et encourager une prévention efficace du VIH dans les écoles.

➤ Quel est le but de la présente section?

Les trois activités rassemblées dans cette section ont pour but de développer les compétences nécessaires pour mener des programmes efficaces d'éducation à la prévention du VIH et pour mobiliser l'appui à ces programmes. Concrètement, il s'agit :

- de renforcer les compétences des participants en matière de plaidoyer et de communication afin de mobiliser un soutien et d'éduquer au VIH/SIDA, tant en classe qu'en dehors de la classe;
- d'améliorer les connaissances des participants et leur compréhension des méthodes d'enseignement interactif basées sur les compétences (par ex. session de « brainstorming », jeux de rôles, discussion en petits groupes) qui se sont avérées efficaces dans les programmes d'éducation au VIH/SIDA.

➤ A qui cette section s'adresse-t-elle?

Elle s'adresse aux enseignants et aux responsables syndicaux.

3. Onze activités pour développer les compétences des jeunes en fonction de leur développement.

➤ Quel est l'objectif de cette section ?

La présente section contient onze activités pour la salle de classe qui ont recours à des méthodes d'enseignement participatif et interactif. Comme elles mettent l'accent

essentiellement sur le développement des compétences, il est important de commencer par donner aux élèves des connaissances de base qu'ils pourront utiliser comme appui effectif aux activités.

➤ A qui ces activités s'adressent-elles ?

Aux élèves et aux enfants en âge scolaire (jeunes enfants, pré-adolescents et adolescents)

A qui s'adresse le manuel ?

1. Aux syndicats d'enseignants : comme ouvrage de référence (référence aux résolutions et recommandations de l'IE en matière d'éducation à la santé et de prévention du VIH/SIDA et des IST, le rôle des syndicats, etc.)
2. Aux formateurs d'enseignants :
 - Pour qu'ils puissent reprendre ou s'inspirer des exercices, feuilles d'informations, questions et controverses et élaborer un programme de formation pour les enseignants.
 - Comme les activités du manuel sont réparties en thèmes et en groupes d'âge pour le public cible, le programme de formation peut être adapté en fonction du type d'enseignement, du type de public, etc.
 - Il est important que chaque formateur d'enseignants puisse avoir une copie du manuel après une formation, pour pouvoir par la suite préparer des programmes de formation à l'intention d'autres enseignants.
3. Aux enseignants eux-mêmes :
 - Les éducateurs peuvent jouer un rôle essentiel pour diffuser des informations précises et donner aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour réduire le risque d'infection par le VIH.
 - Le manuel s'adresse aux enseignants afin qu'ils reproduisent les exercices en classe ou s'en inspirent pour en créer de nouveaux.
 - Il est important que chaque enseignant puisse avoir une copie des exercices du manuel après une formation, pour pouvoir par la suite les mettre en pratique en classe.
 - Il est indispensable que les enseignants et les autres membres de la communauté apportent leur contribution afin que les exercices en question soient parfaitement pertinents sur le plan culturel et puissent être mis en application concrètement. Cet apport est de nature à développer et modeler davantage le contenu des activités en fonction des besoins des éducateurs qui les utiliseront.

Comment utiliser le manuel ?

1. Au sein du syndicat : pour que le Bureau National s'en inspire pour, par exemple, développer une politique syndicale en matière d'éducation à la santé et de prévention du VIH/SIDA et des IST, mais aussi pour permettre aux membres d'être formés.
2. Pour les formateurs : pour qu'ils élaborent des programmes de formation pour les enseignants.
3. Pour les enseignants : pour qu'ils reproduisent les exercices en classe ou s'en inspirent pour en créer de nouveaux.

- Le manuel se veut un outil en mouvement : il peut être modifié, adapté en fonction des besoins, on peut y ajouter de nouvelles activités, créer une nouvelle fiche d'information, changer les noms dans les jeux de rôles, etc.).

Exercice

Cinq activités ont été proposées aux participants en vue de les mettre en pratique et de s'y familiariser. Cinq groupes de travail mixtes ont été formés avec les participants et ont reçu les instructions pour mener à bien l'exercice. Chaque groupe devait passer en revue l'activité qui leur était proposée et répondre aux cinq questions suivantes:

1. Quels sont les aspects de l'activité les plus pertinents ?
2. Comment l'activité peut-elle aider :
 - les adultes à développer des compétences et des connaissances, renforcer les valeurs et identifier les services et appuis possibles en vue de promouvoir l'éducation à la santé et prévenir le risque de contamination par le VIH pour eux-mêmes et pour les autres ?
 - les enseignants à renforcer leurs compétences, améliorer leurs connaissances et prévenir le risque de contamination par le VIH pour eux-mêmes et pour les autres ?
 - les jeunes à développer des compétences et des connaissances, renforcer les valeurs et prévenir le risque de contamination par le VIH pour eux-mêmes et pour les autres ?
3. Cette activité est-elle adaptable aux situations de la vie réelle dans votre pays ?
4. Utiliseriez-vous cette activité dans un projet ou une formation ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Si oui, comment l'utiliseriez-vous ?
5. Qu'avez-vous appris de plus important dans cette activité qui, à votre avis, peut aider :
 - les adultes à développer les compétences nécessaires afin de prévenir leur contamination par le VIH ?
 - les enseignants à défendre la prévention du VIH dans les écoles ?
 - les jeunes à développer les compétences nécessaires afin de prévenir leur contamination par le VIH ?

Le choix des activités :

Deux activités de la Section 2 « Renforcer les compétences des enseignants en vue de défendre et encourager une prévention efficace du VIH dans les écoles » ont été choisies:

- ACTIVITE 6: Jeux de rôles pour développer les compétences en matière de plaidoyer
- ACTIVITE 7: Merci pour vos questions (« Brainstorming » et réactions des pairs)

Une activité faisant partie de la section 3 « Onze activités pour développer les compétences des jeunes en fonction de leur développement » a été choisie :

- ACTIVITE 9: Parlons avec les membres de notre famille et nos amis (développement des compétences fondamentales pour une communication interpersonnelle saine)

Et deux nouvelles activités qui ont été développées par les participants lors du séminaire régional organisé l'année dernière à Dakar, ont été choisies. Ces activités ont été retravaillées à l'IE et sont proposées en vue d'y apporter des derniers changements, de les finaliser et les inclure dans le Manuel :

- ACTIVITE 21 : Je n'ai pas de préservatif
- ACTIVITE 22 : Adoptons les bonnes attitudes à l'égard des personnes infectées par le VIH et à l'égard des orphelins.

Il a été proposé aux participants de lire et de passer en revue l'activité et ensuite réfléchir à l'utilité des activités. Il a aussi été demandé aux participants de réfléchir aux manières dont les activités pourraient être renforcées pour qu'elles soient davantage appropriées aux réalités locales. Finalement, il a été demandé aux participants, en groupes, de discuter de l'activité proposée pour ensuite la présenter en plénière et démontrer brièvement les méthodes et techniques utilisées.

Rapports des groupes de travail en plénière

Groupe 1: ACTIVITE 6: Jeux de rôles pour développer les compétences en matière de plaidoyer

Les membres du groupe ont songé à un problème auquel ils pourraient être confrontés dans le cadre de la défense ou du soutien aux programmes VIH à l'école. Ils ont imaginé un jeu de rôle en partant d'un problème : un directeur de l'école veut prôner seulement l'abstinence comme méthode de prévention du VIH et des IST. Un enseignant va essayer de le convaincre de promouvoir le préservatif en plus de la fidélité et de l'abstinence. Le groupe a proposé ce jeu de rôle en plénière.

Q.1 : Les aspects les plus pertinents de l'activité sont la capacité de l'enseignant à pouvoir convaincre le directeur de l'école et la recherche d'arguments pertinents.

Q.2 : Les enseignants peuvent renforcer leurs compétences en s'informant des méthodes préventives, en étant capable de réagir à des situations à risque et en développant leurs capacités de plaidoyer.

Q.3 : L'activité est adaptable aux situations réelles dans les pays des participants : contexte socio-culturel réel, attitude réfractaire de certaines autorités académiques.

Q.4 : Cette activité pourrait être utilisée dans le cadre d'une rencontre avec des collègues, des leaders religieux et des parents d'élèves.

Q.5 : Ce que le groupe a appris de plus important : la pertinence des arguments, l'acquisition des compétences (savoir-faire et savoir-être) susceptibles d'entraîner un changement positif de comportement.

Groupe 2: ACTIVITE 7: Merci pour vos questions (« Brainstorming » et réactions des pairs)

Q.1 : Les aspects les plus pertinents de l'activité sont le but parce que l'activité permet l'accroissement des compétences des participants en matière de communication et de relations interpersonnelles, la méthode de brainstorming qui favorise la liberté d'expression, la spontanéité sur l'expression des idées, la mise en commun des idées et enfin, le matériel (fiche de travail).

Q.2 : L'activité permet d'aider les enseignants à renforcer leurs compétences par la richesse des débats et l'absence de stéréotypes.

Q.3 : L'activité est adaptable aux situations réelles des pays des participants. Ex : la vulgarisation de l'utilisation des préservatifs, la prise en charge psycho-sociale des personnes vivant avec le VIH.

Q.4 : Cette activité pourrait être utilisée car elle est efficace.

Q.5 : Voir réponse à la question 2.

Groupe 3: ACTIVITE 9: Parlons avec les membres de notre famille et nos amis (développement des compétences fondamentales pour une communication interpersonnelle saine)

Q.1 : L'activité dans son ensemble est pertinente en matière de communication entre parents et enfants et entre enfants et autres enfants.

Q.3 : L'activité est adaptable aux situations réelles dans les pays des participants. Les situations présentées dans l'activité se rencontrent dans la vie quotidienne.

Groupe 4: ACTIVITE 21: Je n'ai pas de préservatif

Un jeu de rôle a été mis en pratique afin de susciter une discussion en classe au sujet de l'accès aux préservatifs, et plus particulièrement au sujet des endroits où l'on peut s'en procurer.

Q.1 : L'aspect le plus pertinent de l'activité est l'accès aux préservatifs.

Q.2 : La réalisation de l'activité permet d'aider les enfants à trouver les lieux où ils peuvent se procurer des préservatifs, permet de savoir comment utiliser un préservatif et d'identifier sa qualité.

Q.3 : L'activité est adaptable aux situations réelles des pays des participants. Ex : tabous religieux, culture, âge, ignorance.

Q.4 : Cette activité pourrait être utilisée au cours de démonstration avec un sexe en bois (phallus et mannequin Zoé).

Q.5 : Ce que le groupe a appris de plus important : l'utilisation effective du préservatif (masculin et féminin) et les endroits pour s'en procurer le plus facilement, le développement de compétences nécessaires dans l'utilisation du préservatif et la vulgarisation des compétences.

Groupe 5 : ACTIVITE 22: Adoptons les bonnes attitudes à l'égard des personnes infectées par le VIH et à l'égard des orphelins.

Un jeu de rôle a été proposé aux élèves afin de susciter des réactions quant aux attitudes à adopter à l'égard des orphelins qui ont perdu leurs parents du SIDA.

Q.1 : L'aspect le plus pertinent de l'activité est le manque d'informations sur la transmission du VIH/SIDA chez les enfants et les parents.

Q.2 : La réalisation de l'activité permet de donner des informations sur la maladie en général, son mode de transmission et la prise en charge psychosociale, elle permet également de développer les connaissances des jeunes grâce au jeu de rôles. Enfin, elle permet d'installer une situation de confiance, de développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

Q.3 : L'activité est adaptable aux situations réelles des pays des participants. Ex : la puberté précoce, les rapports sexuels précoces, les grossesses précoces et l'existence des orphelins du SIDA.

Q.4 : Cette activité pourrait être utilisée dans les formations en fonction du contexte local.

Q.5 : Ce que le groupe a appris de plus important : le jeu de rôle aide à acquérir des connaissances. Il peut être utilisé avec les jeunes, les adolescents et même les adultes.

En conclusion, les participants ont décidé, qu'après quelques modifications, les deux nouvelles activités proposées (Activités 21 et 22) étaient adaptables à leurs situations locales et qu'elles pouvaient donc être ajoutées au Manuel de formation de l'IE et de l'OMS.

7. DEVELOPPEMENT DE PROPOSITIONS DE PROJET POUR LA SECONDE ANNEE

Les participants, en groupe par pays, ont finalisé leurs plans d'action pour la seconde année de projet en prenant en compte les conclusions et recommandations faites lors des tables-rondes.

Présentation des plans d'action des syndicats

Chaque pays a présenté son plan d'action en soulignant les points suivants :

- La stratégie de démultiplication envisagée
- La logique/cohérence entre la première année et la deuxième année de projet
- Les structures de coordination (comité(s) de coordination/de pilotage)
- Les résultats attendus
- La plus value du séminaire dans la finalisation des projets (ce que chaque équipe a été en mesure d'ajouter à son projet au cours du séminaire qu'elle n'aurait pas pu faire en restant chez elle)

Burkina Faso

2003 :

- Continuité du plan d'action de la première année.
- Les 93 formateurs (nationaux + provinciaux) vont démultiplier la formation dans l'ensemble du pays. Chaque formateur s'est engagé à former un minimum de 10 enseignants.
- Fin 2003, 930 enseignants seront formés.
- Suivi sur le terrain pour superviser le travail des formateurs.
- Renforcement du comité de coordination comptant 6 membres (3 hommes et 3 femmes).
- Renforcement du comité de pilotage avec 9 membres: membres du comité de coordination + représentants des ministères de l'éducation et de la santé.
- Valeur ajoutée du séminaire : réflexion au niveau de la contribution des syndicats. Les deux syndicats vont financer, en 2003, une activité du projet : la rencontre des 93 formateurs formés en 2002 afin de faire une évaluation.

Côte d'Ivoire

2003 :

- Stratégie de démultiplication va continuer dans les différentes régions/départements/localités du pays.
- Activités de sensibilisation : causerie/débat.
- Activités de plaidoyer pour obtenir un soutien extérieur au projet en vue d'assurer la pérennisation du projet.
- Les structures du comité de coordination et de pilotage seront renforcées : 4 SG + Coordinateur + MdE et MdS + 4 femmes impliquées des syndicats.
- Formalisation de la structure de coordination du projet.
- Formalisation du cahier de charge : chaque formé devra connaître son rôle précis et les tâches qu'on attend de lui/elle.
- Résultats attendus : 1 648 enseignants seront formés à la fin de 2003.
- Valeur ajoutée du séminaire : motivation d'atteindre les objectifs, manuel de formation de l'IE doit être plus utilisé car c'est un ouvrage de référence, renforcement du plaidoyer en vue d'assurer la pérennisation du projet.

Guinée

2003 :

- La stratégie est de former des formateurs au niveau des préfectures (660) et des communes de Conakry (les préfectures étant divisées en 10 zones). Ces formateurs seront formés par les formateurs formés au niveau national durant la première année de projet.
- Démultiplication du matériel (manuel de formation, affiches et dépliants) et mise à disposition de ce matériel pour les enseignants formés.
- Sensibilisation des enseignants dans 4 établissements scolaires sélectionnés dans les communes de Conakry.
- Evaluation de l'exécution des tâches des formateurs nationaux et régionaux.
- Le comité de pilotage comprendra formellement des membres du MdE et MdS.
- Renforcement du comité de coordination comprenant le coordinateur, le gestionnaire financier et les SG des deux syndicats FSPE-SLECG. Une femme de chaque syndicat a été ajoutée au comité de coordination. Le comité compte donc 6 personnes.
- Valeur ajoutée du séminaire : échange d'expériences bénéfique pour l'amélioration du plan d'action.

Haïti

2003 :

- Renforcement du comité du pilotage comprenant 12 formateurs (1/fédération) représentant les formateurs au niveau national + un représentant du MdE + le coordinateur + SG de la CNEH (9 hommes et 6 femmes).
- 12 réunions du comité de pilotage seront organisées.
- 750 enseignants seront formés au cours de 30 séminaires méthodologiques dans les communes.
- Les 30 séminaires auront comme cible la méthodologie. Insistance sur les jeux de rôles et les activités du manuel de formation de l'IE.
- Formation de 15 parents et leaders communautaires par région (10) : un total de 150 formés pour le pays.
- Production et mise à disposition de matériel pour les enseignants formés, les parents d'élèves et leaders communautaires.
- Activités de la première année pas terminées. Activités seront terminées avant fin 2002.
- Valeur ajoutée du séminaire : Partage des mêmes problèmes par tous les pays, des leçons ont été tirées et prises en compte dans le plan d'action de la seconde année. Les haïtiens ne se sentent plus isolés.

Mali

2003 :

- Le comité de coordination va impliquer 3 femmes pour la seconde année.
- Le comité de pilotage comportera les membres du comité de coordination + MdE et MdS + représentant du CNLS.
- Formation de mise à niveau des 20 formateurs nationaux formés durant la première année.
- Elargissement des formations régionales à deux autres régions pour former 30 enseignants dans chaque région. Chaque formateur s'engagera ensuite à former au moins 3 autres enseignants.
- Formation de 30 enseignants dans les 6 communes restantes du district de Bamako avec un total de 150 enseignants. Chaque enseignant s'engagera à former 40 autres enseignants.
- Evaluation dans les deux régions ciblées en 2002 (Mopti et Sikasso) et dans les 2 régions ciblées en 2003 (Kaye et Segou).

- Valeur ajoutée du séminaire : la réflexion sur la démultiplication + la formation des animateurs dans les écoles (la définition du rôle des formateurs).

Rwanda

2003 :

- Deuxième formation des 212 formateurs provinciaux et des 24 formateurs nationaux en utilisant des méthodes d'apprentissage participatif/interactif. Durant la première année de projet, la sensibilisation des 212 formateurs provinciaux et des 24 formateurs nationaux a été nécessaire car, après étude, il s'avérait que 95% des enseignants du Rwanda n'avait jamais bénéficié d'aucune formation ou journée de sensibilisation sur la prévention du VIH.
- Formation de 1000 enseignants dans les districts scolaires. Chaque enseignant s'engagera à former les enseignants de son propre établissement scolaire.
- Production et mise à disposition de matériel pour les enseignants formés.
- Renforcement du comité de pilotage comprenant les membres du comité de coordination (coordinateur + SG des EER et du SNEP) + les représentants des MdE et MdS.
- Renforcement du comité technique comprenant les membres du comité de coordination + les membres des syndicats.
- Valeur ajoutée du séminaire : Partage des expériences et renforcement des relations entre les différents syndicats des sept pays.

Sénégal

2003 :

- Formation en cascade.
- 300 enseignants seront formés dans le cadre des plans d'action régionaux.
- 240 équipes pédagogiques seront formées avec 200 écoles ciblées.
- Résultats attendus pour 2003: 5 248 enseignants formés à l'utilisation du manuel de formation de l'IE.
- Une journée de sensibilisation sera organisée.
- Les structures du comité de coordination et de pilotage sont les mêmes comportant 12 membres des syndicats dont 3 femmes. Ils prennent les décisions et supervisent les séminaires. Deux représentants des ministères seront ajoutés au comité.
- Recherche d'appuis extérieurs en dehors de l'OMS et de l'IE.
- Intégration du projet dans les efforts et initiatives existant du MdE.
- Valeur ajoutée du séminaire : échange d'expériences et de matériel conçu dans les différents pays pouvant donner d'autres idées pour s'en inspirer.

8. CLOTURE DU SEMINAIRE

Aspects financiers et pratiques

Quelques aspects financiers et pratiques importants ont été rappelés et clarifiés :

- Fin officielle de la première année du projet : **31 octobre 2002**.
- Un audit doit être envoyé à l'IE couvrant la période du **1 janvier au 31 octobre 2002**.
- Dans le cas où des organisations n'auraient pas pu terminer les activités de la première année pour le 31 octobre 2002, elles peuvent continuer leurs activités jusqu'au **31 décembre 2002**.
- Les dépenses liées aux activités réalisées entre le 31 octobre et le 31 décembre 2002 devront être incluses dans l'audit de la deuxième année de projet.
- Pour les organisations n'ayant pas encore terminé les activités de la première année, un rapport financier couvrant la période du 31 octobre et le 31 décembre 2002 est demandé avant de commencer la deuxième année de projet.
- Il est demandé à chaque organisation ou groupe d'organisations d'envoyer à l'IE le plan d'action finalisé pour la deuxième année de projet avant le **30 novembre 2002**.
- Dès réception des plans d'action finalisés, un nouveau contrat à signer entre l'IE et chaque organisation ou groupe d'organisations sera envoyé avant la fin de l'année 2002.
- La seconde année de projet débutera officiellement le **1 janvier 2003** et se terminera le **31 décembre 2003**. Elle couvrira donc une période de douze mois contrairement à la première année de projet qui n'en couvrait que dix.
- Des visites à mi parcours dans les pays seront de nouveau organisées dans chaque pays entre **mai et juin 2003**. A la demande des participants, les visites seront concentrées sur le côté pratique des formations des enseignants en région.
- Le prochain séminaire d'évaluation aura lieu **en janvier 2004**.

Observations/recommandations générales

Propositions pour le prochain séminaire d'évaluation :

- Il est recommandé de ne plus aborder le manuel de formation de l'IE. Proposition est faite pour le prochain séminaire de mettre en pratique les activités développées par les syndicats dans les projets et qui pourront éventuellement être ajoutées au manuel.
- Le temps alloué au travail sur les plans d'action des syndicats doit être plus important.
- Une discussion sur l'ordre du jour du séminaire doit être entamée avec tous les participants avant de commencer le travail et il doit être adopté par tous. Proposition est faite aux participants de faire des commentaires sur l'ordre du jour avant le séminaire lorsqu'ils le reçoivent par courrier.
- Il est recommandé de mettre en place un secrétariat pour pouvoir photocopier et imprimer des documents.
- Une évaluation du séminaire doit être réalisée au moyen, par exemple, d'une fiche d'évaluation à remplir par chaque participant pour améliorer le prochain séminaire.
- Il est recommandé d'essayer d'avoir les représentants des ministères et des syndicats logeant dans le même hôtel.

Après avoir remercié tous les participants, l'IE, EDC et l'OMS, Tibou Telly, Secrétaire général du SNEC, a rappelé que les organisations syndicales ont décidé d'être à l'avant poste de la lutte contre le VIH/SIDA comme au temps des croisades. Il a encouragé les ministères à faire de même. Il a rappelé qu'il faut protéger les jeunes et tous les résultats et espoirs sont permis pour inverser la tendance.

Finalement, pour clôturer le séminaire, il a été demandé que chaque pays présente une contribution finale sur un thème en lien avec le VIH/SIDA.

Contributions personnelles des pays

MALI : syndicat et religion

L'équipe du Mali a fait une intervention sur la prévention du VIH et les autorités religieuses. L'équipe a indiqué qu'il fallait absolument encourager la promotion des préservatifs et pas uniquement se concentrer sur l'abstinence. Elle a terminé en affirmant que les personnes affectées et infectées devaient être soutenues.

RWANDA : VIH/SIDA et pauvreté

L'équipe du Rwanda a rappelé que le secteur de l'éducation avait été très atteint par le VIH/SIDA se traduisant notamment par la perte de personnel. La qualité de l'éducation a baissé. Beaucoup du budget de développement du pays est concentré sur la prise en charge des malades. L'équipe a terminé en disant que la lutte contre le VIH était un point essentiel dans le plan de lutte contre la pauvreté du pays.

HAITI : VIH/SIDA et la discrimination

L'équipe de Haïti a rappelé que début des années 80, les Haïtiens avaient été victimes de discrimination de la part des USA (Histoire des « 4 H » pour Homosexuel, Hémophile, Heroïnomanie et ... Haïtien). Aujourd'hui encore, les discriminations persistent. L'équipe a raconté une anecdote au sujet d'un enseignant infecté qui a été mis à l'écart par le directeur de son école et en est décédé par désespoir. Le directeur de l'école ayant licencié cet enseignant a compris son erreur de comportement et maintenant, la CNEH est en train de démarcher pour que la famille de l'enseignant décédé ait une contribution financière pour pouvoir survivre.

SENEGAL : narration autour du SIDA

L'équipe du Sénégal a proposé le texte suivant :

S'il s'avère que le SIDA est une malédiction jetée sur l'humanité

Implorer le pardon est un devoir de l'humanité pour se repentir

Défendre la survie de l'humanité est une obligation

Abattre le SIDA doit être un combat permanent contre la fatalité pour le développement économique et social de nos pays.

COTE D'IVOIRE : VIH/SIDA et guerre

L'équipe de la Côte d'Ivoire, profondément atteinte par les récents troubles qu'a connu le pays, a déclaré que la guerre favorisait l'accroissement de la pauvreté, la prostitution, la vente de drogues, le déplacement des populations qui deviennent vulnérables, les viols et l'arrêt des projets de développement dans la lutte contre le VIH/SIDA. Les ressources sont utilisées pour tuer et créer des maladies.

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

Séminaire d'évaluation sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école Bamako, Mali, 30 octobre au 3 novembre 2002	
PAYS	NOM ET POSITION
BURKINA FASO	
Syndicat National des Enseignants Africains du Burkina (SNEA-B)	Jean KAFANDO <i>Secrétaire Général</i>
	Jeanne OUEDRAOGO <i>Trésorière Générale Adjointe</i>
Syndicat National des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS)	Marcelin Aimé ZAGRE <i>Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
Ministère de l'Education	Gabrielle O. BANDRE <i>Comité SIDA/MESSRS</i>
Ministère de la Santé	Dr Narcisse NARE <i>Direction de la santé et de la famille</i>
CÔTE D'IVOIRE	
Syndicat National de l'Enseignement Primaire Public de Côte d'Ivoire (SNEPPCI)	Emmanuel ZADDI GOGOUA <i>Secrétaire Adjoint à l'Administration</i>
Syndicat National des Enseignants d'Education Permanente de Côte d'Ivoire (SYNADEEPCI)	Lassiné DIOMANDE <i>Secrétaire Général</i>
	Brigitte GUE <i>Secrétaire Général Adjoint</i>
Syndicat National des Enseignants du Second Degré de Côte d'Ivoire (SYNESCI)	Mamadou SORO <i>Secrétaire Général</i>
	Jacob Yao NIAMIEN <i>Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
Center for Disease Control and Prevention (CDC)-Côte d'Ivoire	Dr Jean-Calvin Fampou TOUNDJI <i>Equipe Jeune, Projet RETRO-CI</i>

Ministère de l'Education	Marie-Paule OUREGA LOBA <i>Directeur-Coordonateur du Programme National de la Santé Scolaire de Côte d'Ivoire</i>
Ministère de la Santé	Sophie-Constance Eby BOA <i>Directeur de la Mutualité et de la Politique Sociale/MEN Rep CI</i>
GUINEE	
Fédération Syndicale Professionnelle de l'Education (FSPE)	Mamadou Bapaté DIALLO <i>Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
	Nassouma CAMARA <i>Secrétaire administrative</i>
Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG)	Louis M'Bemba SOUMAH <i>Secrétaire Général</i>
	Namory KEÏTA <i>Secrétaire aux Finances et Trésorerie</i>
Ministère de l'Education	Djenabou Labico DIALLO <i>APES</i>
Ministère de la Santé	Dr Balla CAMARA <i>Directeur de la Santé Scolaire et Universitaire</i>
HAITI	
Confédération Nationale des Éducateurs d'Haïti (CNEH)	Jean Lavaud FREDERICK <i>Secrétaire Général Adjoint</i>
	André Jacques René JOLIBOIS <i>Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
MALI	
Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC/UNTM)	Fatimata DIARRA BOUNDY <i>Secrétaire aux Relations Extérieures</i>
	Sidiki DIARRA <i>Secrétaire Général adjoint</i>
	Famoro KEITA <i>Secrétaire à la Pédagogie</i>

	Maouloud BEN KATTRA <i>Secrétaire à l'Education/Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
RWANDA	
Equipes Enseignantes du Rwanda (EER)	Faustin KANAMUGIRE <i>Secrétaire Général</i>
	Sylvestre VUGUZIGA <i>Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
Syndicat National des Enseignants du Primaire (SNEP)	Anastasie KANGABE <i>Représentante du Comité national des femmes</i>
Ministère de l'Education	Joseph RUTAKAMIZE <i>CNDP</i>
Ministère de la Santé	Jered MUHOZA <i>EPS</i>
SENEGAL	
Syndicat des Professeurs du Sénégal (SYPROS)	Mamadou DIALLO <i>Secrétaire Général/Coordinateur du projet VIH/SIDA</i>
Union Démocratique des Enseignants du Sénégal (UDEN)	Mor MBENGUE <i>Secrétaire Général adjoint</i>
Syndicat Unique et Démocratique des Enseignants du Sénégal (SUDES)	Insa DIALLO
	Marie Louise DIOP <i>Secrétaire chargée de l'organisation des femmes</i>
Ministère de l'Education	Dr Malick SEMBENE <i>Directeur Santé Scolaire</i>
Ministère de la Santé	Dr Ndèye Magatte SALL <i>Division SIDA/IST</i>
INTERNATIONALE DE L'EDUCATION, Bruxelles	
	Wouter VAN DER SCHAAF <i>Coordinateur</i>
	Delphine SANGLAN <i>Assistante</i>

INTERNATIONALE DE L'EDUCATION, Bureau régional de Lomé	
	Victorine KEMONOU DJITRINOU <i>Coordinatrice</i>
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), Genève	
	Jack JONES
EDUCATION DEVELOPMENT CENTER (EDC)	
	Scott PULIZZI
Bureau de l'UNESCO au Mali	
	Edouard LAMOT <i>Spécialiste adjoint de programme</i>

ANNEXE II. ORDRE DU JOUR

Séminaire d'évaluation sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école

30 octobre au 3 novembre 2002, Bamako, Mali

**Organisé par l'Internationale de l'Education (IE)
en collaboration avec l'OMS, EDC, CDC et l'UNESCO**

Objectifs généraux du séminaire

- Passer en revue les progrès et réalisations des syndicats d'enseignants dans le cadre de leur projet sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA et des IST à l'école ;
- Passer en revue les activités des ministères de la santé et de l'éducation dans le cadre du renforcement des programmes de prévention du VIH/SIDA et des IST au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, à Haïti, au Mali, au Rwanda et au Sénégal ;
- Echanger les expériences, acquis et observations entre les syndicats d'enseignants et les ministères de la santé et de l'éducation ;
- Evaluer les activités de la première année en tirant des conclusions et recommandations en vue d'améliorer le plan d'action de chaque syndicat d'enseignants pour la seconde année ;
- Finaliser le plan d'action des syndicats d'enseignants pour la seconde année

Mercredi 30 octobre 2002

9.00 - 10.00	Ouverture du séminaire et présentation des objectifs du séminaire <ol style="list-style-type: none">1. Accueil des participants par Tibou TELLY, Secrétaire général du SNEC (Syndicat National de l'Education et de la Culture du Mali)2. Intervention du Dr Stella ANYANGWE, représentante de l'OMS au Mali3. Intervention de Wouter VAN DER SCHAAF de l'IE4. Ouverture officielle et accueil par Salif SAMAKE, Conseiller technique du Ministère de l'Education du Mali
10.00 - 10.30	Cocktail d'ouverture
10.30 - 10.40	Présentation des participants
10.40 - 12.00	Point sur les visites d'évaluation organisées dans chaque pays
12.00 - 12.30	Présentation des rapports d'activités : Burkina Faso SNESS/SNEA-B + Ministère de l'éducation (MdE) et de la Santé (MdS)
12.30 - 14.00	<i>Déjeuner</i>
14.00 - 14.30	Présentation des rapports d'activités : Côte d'Ivoire SYNARES/SYNESCI/SNEPPCI/SYNADEEPCI + MdE/MdS
14.30 - 15.00	Présentation des rapports d'activités : Rwanda EER/SNEP + MdE/MdS
15.00 - 15.30	Présentation des rapports d'activités : Mali SNEC + MdE/MdS
15.30 - 16.00	Présentation des rapports d'activités : Sénégal COSSEL + MdE/MdS
16.00 - 16.30	<i>Pause café</i>
16.30 - 17.00	Présentation des rapports d'activités : Guinée FSPE/SLECG + MdE/MdS

Jeudi 31 octobre 2002

8.00 - 9.00	Session de « Brainstorming »
9.00 - 11.00	Table-rondes (équipes mixtes syndicats – ministères) avec discussions portant sur : <ol style="list-style-type: none">1. La coordination du projet2. L'utilisation du matériel3. La coopération avec les MdE et MdS4. La sensibilisation des membres du syndicat5. La stratégie du projet6. La gestion financière

- Quelles conclusions générales peuvent être tirées des discussions ?
- Quelles recommandations peuvent être faites ?

11.00 – 11.30	<i>Pause café</i>
11.30 – 12.30	Présentation des conclusions et recommandations de chaque groupe (résultats des table-rondes)
12.30 – 14.00	<i>Déjeuner</i>
14.00 – 14.45	Session de rappel sur le Manuel de Formation et de Documentation de Référence de l'IE et de l'OMS sur l'Education à la Santé et la Prévention du VIH/SIDA et des IST à l'Ecole : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les objectifs du Manuel 2. Les différentes sections du Manuel et les 19 activités d'apprentissage participatif pour la prévention du VIH 3. A qui s'adresse le manuel ? 4. Comment l'utiliser ? 5. Questions/réponses
14.45 – 16.15	Découverte des activités d'apprentissage participatif (5 activités pour adultes, pour le plaidoyer et pour les enfants) (5 groupes)
16.15 – 16.45	<i>Pause café</i>
16.45 – 18.00	Rapports des groupes de travail

Vendredi 1 novembre 2002

8.00 – 10.00	Travaux en groupes sur les propositions de projet pour la seconde année en prenant en compte les conclusions et recommandations issues des tables-rondes (équipes syndicats - ministères par pays)
10.00 - 10.30	<i>Pause café</i>
10.30 – 12.30	Travaux en groupes sur les propositions de projet pour la seconde année (suite) (équipes syndicats - ministères par pays)
12.30 – 14.00	<i>Déjeuner</i>
14.00 – 16.00	Travaux en groupes sur les propositions de projet pour la seconde année (suite) (équipes syndicats - ministères par pays)
16.00 - 16.30	<i>Pause café</i>
16.30 – 18.00	Travaux en groupes sur les propositions de projet pour la seconde année (suite) (équipes syndicats - ministères par pays)

Samedi 2 novembre 2002

- 8.00 – 8.30 Présentation du rapport d'activités de Haïti (CNEH)
- 8.30 – 10.00 Finalisation des propositions de projet pour la seconde année (syndicats + IE)

Discussions entre l'OMS, CDC et les représentants des Ministères de l'Education et de la Santé (MDE/MDS)
- 10.00 - 10.30 *Pause café*
- 10.30 – 12.30 Finalisation des propositions de projet pour la seconde année (suite) (syndicats + IE)

Discussions entre l'OMS, CDC et les représentants des MDE/MDS (suite)
- 12.30 – 14.00 *Déjeuner*

Dimanche 3 novembre 2002

- 8.00 - 10.00 Finalisation des propositions de projet pour la seconde année (suite) (équipes syndicats - ministères par pays)
- 10.00 - 10.30 *Pause café*
- 10.30 – 12.00 Présentation des plans d'actions prévus pour la seconde année dans chaque pays.
- 12.00 - 13.00 Questions et réponses + conclusions/clôture du séminaire
- 13.00 *Déjeuner*



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

Head Office

5, Bd du Roi Albert II
1210 Brussels, Belgium
Tel +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
<http://www.ei-ie.org>



at.